LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 24 n° 44 **Edmonton, le vendredi 2 novembre 1990** **20 pages** **50¢**

• École dans le nord-est

Le comité de parents dépose sa demande

à lire en page 3

• Le Conseil français a vingt ans

Un congrès sous le signe de la nouveauté

par MARTYNE COUTURE

CALGARY - Le Conseil français de l'Alberta Teachers Association (ATA) a célébré son 20e anniversaire d'existence en fin de semaine dernière à Calgary lors de son congrès annuel.

C'est lors d'une «cérémonie de chapeaux» que les présidents des 20 dernières années ont été honorés, recevant un chapeau de cow-boy et étant reçus citoyens honoraires de la ville de Calgary. L'ancien président-fondateur, Jacques Moquin, a exprimé sa fierté de célébrer ces vingt ans d'existence.

«Certains disent que le Conseil français ne fait rien. Le conseil regroupe des éducateurs sérieux et responsables qui veulent se donner des services. Ceux qui disent que l'on ne fait rien, c'est peut-être eux qui ne font rien plutôt», a-t-il lancé aux intervenants en éducation qui étaient présents.

M. Moquin a ajouté: «Il y a 20 ans, on entrevoyait l'avenir avec optimisme. J'espère que dans 20 ans, il y aura encore plus de monde avec encore plus d'entrain».

«L'avenir entre nos mains», tel était le thème de ce congrès, où plus de 400 intervenants dans le domaine de l'éducation se sont retrouvés. «C'est moins que lorsque le congrès est à Edmonton, mais nous sommes très fiers de la participation des gens. Pour la soirée de vendredi, le double du nombre de personnes espérées ont participé. Et pour la soirée de samedi, après deux ans sans rien organiser par manque de participation, plus de 200 personnes se sont amusées et ont assisté au spectacle de Josée Lajoie», affirme la directrice-adjointe du comité organisateur, Jacqueline Lessard. «Même les chapeaux de cowboy blancs ont remporté un succès! Si nous en avions eu en surplus, nous aurions pu en vendre une centaine».

Avec une quarantaine de conférenciers, une vingtaine de personnes dans le comité organisateur et une trentaine d'exposants, Mme Lessard a eu du pain sur la planche, accompagnée du directeur du comité M. Clarence Briand. «Nous avons atteint nos objectifs: une bonne participation, tous les conférenciers sont présents et la célébration de vendredi a été un succès».

Après 20 ans d'existence, le Conseil français est fier d'être là: «Nous sommes l'un des conseils les plus actifs de l'ATA. C'est un conseil ayant beaucoup de renouveau et encore jeune», ajoute madame Lessard. «Et un congrès comme cela, ça permet de créer des liens importants. On apprend beaucoup, mais les

(suite en page 3)

• L'école Saint-Thomas d'Aquin

À vendre

par MARTYNE COUTURE

Nous apprenons en dernière heure que la Commission des écoles catholiques d'Edmonton a décidé lors de son assemblée mensuelle, lundi dernier, de se départir du terrain et de l'école Saint-Thomas d'Aquin situés dans le quartier Bonnie Doon à Edmonton. Cette école d'immersion a été fermée en juin dernier.

Sur la recommandation du surintendant John Brosseau, la commission scolaire offrira le tout à la ville d'Edmonton. Si cette dernière n'est pas intéressée à cette acquisition, on procédera à la vente selon le prix du marché immobilier. Il est à noter que ceux et celles qui voudraient se porter acquéreur de l'école devront effectuer des réparations à la bâtisse, lesquelles pourraient atteindre la somme de plus de 400 000 $.



• Faute de règlements

La nouvelle Loi sur les langues officielles

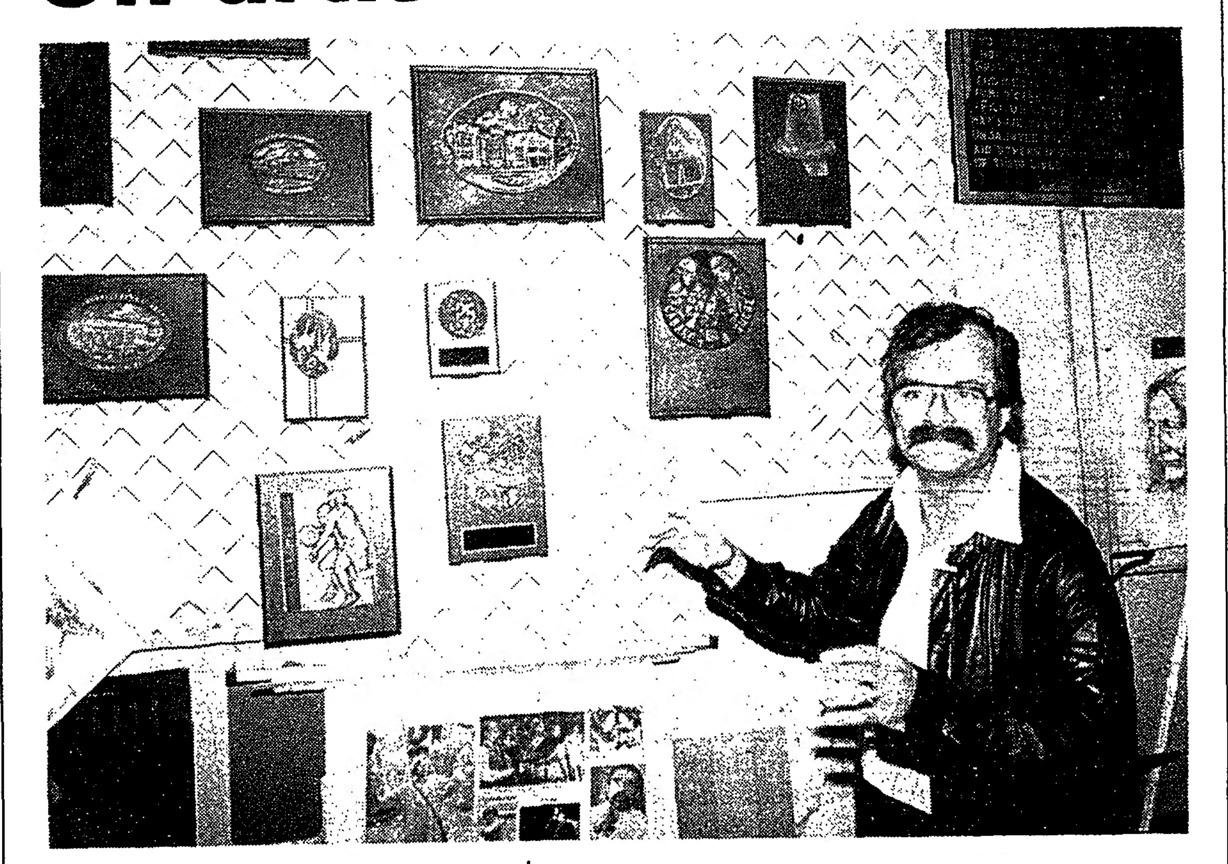
à lire en page 5



Les parachutistes s'envolent

à lire en page 10

Un artiste à découvrir



La semaine prochaine, dans Le Franco, nous vous présenterons l'artiste ayant conçu l'oeuvre remise à M. Robert Robert dans le cadre du Rond-Point '90, M. Herman Poulin. Ce sculpteur connaît une popularité de plus en plus grandissante avec des réalisations de grande envergure, dont la confection du prix Mercure, remis au Gala interprovincial de la chanson.

«De la tendresse à la passion»

à lire en page 8

Tout ne baigne pas dans l'huile...

à lire en page 12

Les jeunes manquent...

à lire en page 14

Au régional...

• Le MFC

Contribution de 1 500 $ au camp Saint-Louis

par ARLETTE DHUICQUE

Le jeudi 4 octobre, un autobus de 46 personnes partait vers la VILLA MARIA (camp Saint-Louis) près de Bonnyville.

Chantant et priant tout le long du trajet, ce groupe de femmes chrétiennes allait remettre à M. l'abbé Bissonnette, un chèque de 1 500 $, cadeau de leur association pour ce camp d'été à la disposition des jeunes.

Tout en les faisant vivre dans une ambiance de gaieté et de jeux, M. l'abbé Bissonnette et tous les participants si dévoués à la jeunesse leur enseignent les valeurs morales et civiques de notre foi chrétienne.

Et, au nom du Mouvement des femmes chrétiennes, Mme Gertrude Tremblay remettait devant l'assistance, ce chèque à M. l'abbé Bissonnette. Bonne organisatrice et active, elle travaille au camp durant l'été comme bénévole. Elle fait actuellement notre admiration à tous pour retourner, à son âge, aux études.

Après la messe, un repas était offert par le Comité loisir pour l'âge d'or du MFC. Soixante-dix personnes environ étaient présentes; comprenant les participants de Bonnyville et plusieurs prêtres et religieuses de notre communauté.

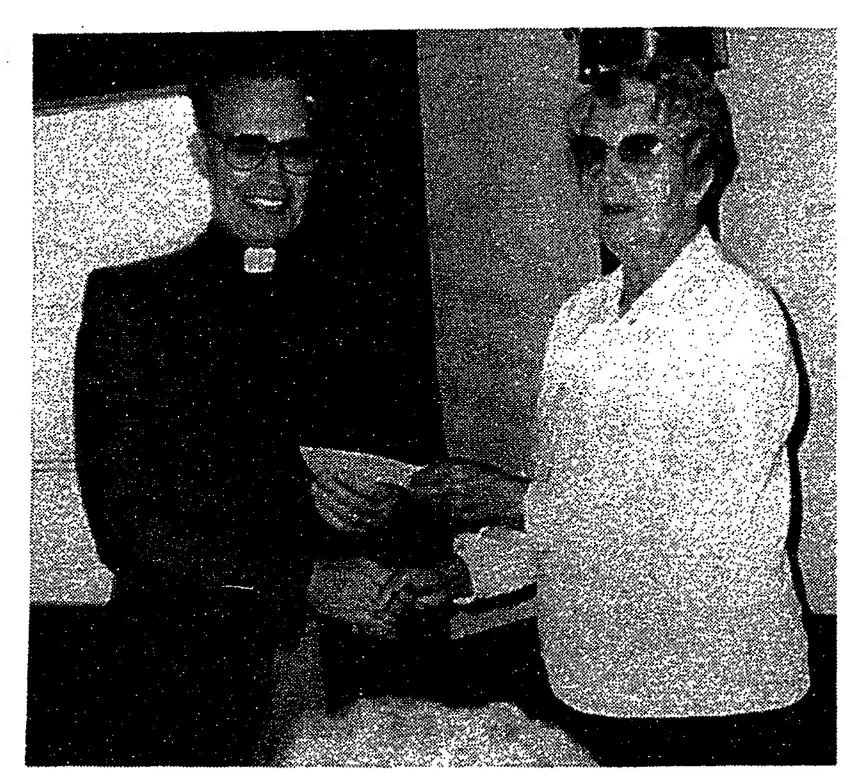
Mme Gertrude Larochelle, organisatrice et animatrice de cette journée offrait une mini-loterie et 155 $ étaient recueillis. Ils serviront à la création d'une crèche de Noël à l'école française de Saint-Paul.

Le retour vers Saint-Paul se faisait ensuite en chansons, dans la joie et la bonne amitié.

Une fois de plus, par cette aide au camp Saint-Louis, nous constatons le rôle important des femmes chrétiennes dans notre communauté. Tout au long de l'année, elles s'occupent de nos personnes aînées, par des rencontres avec repas au Centre culturel de Saint-Paul, par des sorties dans les environs et même plus loin. Elles ont sensibilisé les enfants des écoles et leur famille sur bien des aspects de la pollution.

Actuellement elles travaillent à un programme pour le bien-être des femmes par des conférences, des repas-causeries traitant de leurs problèmes, et leur apportant des connaissances nouvelles, une éducation sur tout ce qui concerne les femmes dans la société. Elles veulent aussi leur offrir des moments de détente, d'évasion à la routine de la vie de tous les jours.

Nous souhaitons que beaucoup de femmes le comprennent et se regroupent dans le Mouvement pour en bénéficier.



Madame Gertrude Tremblay a remis un chèque de 1 500 $ à l'abbé Rolland Bissonnette, l'aumônier de Villa Maria (camp Saint-Louis). Cette présentation a été faite au nom du Mouvement des femmes chrétiennes de Saint-Paul.

(Photo St.Paul Journal)

• Éducation française

Les conseils scolaires de la ville et du comté de Stettler passent à l'action

par PIERRE BRAULT

STETTLER - Les parents dont les enfants fréquentent les écoles des conseils scolaires de la ville no 1475 et du comté no 6 de Stettler ont reçu au cours des dernières semaines un questionnaire qu'ils devaient remplir et retourner avec le 26 octobre dernier.

Ce questionnaire avait pour buts d'identifier les enfants et de déterminer combien ont droit à leur instruction en français langue première, selon la Charte canadienne des droits et libertés. On voulait aussi savoir si les parents voulaient se prévaloir de ce droit fondamental.

Les surintendants scolaires G. Bushrod et W.P. Baergen répondaient ainsi à l'obligation d'obtenir ces informations en vertu du règlement 213/89 ayant trait au dossier de l'étudiant.

Selon nos informations, d'autres commissions scolaires à travers la province seraient sur le point d'emboîter le pas et d'envoyer à tous les parents sous leur juridiction un tel questionnaire.

Alors, tout parents ayant un ou des enfants à l'école devrait, au cours de la présente année scolaire, recevoir un questionnaire semblable. Si vous réalisez que vous n'avez rien reçu d'ici quelques mois, vous feriez bien de vous renseigner auprès de votre conseil scolaire et de l'exiger si ce dernier n'a pas l'intention de se plier à ce règlement. Si la réponse est négative, vous pourrez toujours vous adresser au bureau du ministère de l'Éducation de votre région.

Vous pouvez aussi obtenir de plus amples renseignements et de l'aide en vous adressant à Yvan Beaubien à la Fédération des parents francophones de l'Alberta au 468-6934 ou encore à Jean-Claude Giguère au bureau de l'éducation de l'ACFA provinciale à Edmonton au 466-1680.

• École de danse

Les jeunes s'initient à la gigue

par FRANCINE BRISEBOIS

SAINT-PAUL - L'école de danse Les Blés d'Or a débuté sa saison folklorique. Près d'une soixantaine de jeunes âgés de 5 à 18 ans s'initient à la gigue tandis que d'autres nous reviennent après quelques années. En effet, le groupe Les Girouettes a chaussé les souliers une fois de plus. Ces jeunes adolescentes au nombre de neuf feront claquer le fer sur nos planchers.

Regroupés selon les âges, ils découvrent la danse et le rythme à l'intérieur d'une heure d'enseignement par semaine, du début octobre à la mi-mars. Ils travaillent ou plutôt, s'amusent ferme sous l'oeil vigilant des instructeurs. Les instructeurs, pour la plupart, sont recrutés parmi les membres de la troupe de spectacle Les Blés d'Or.

À l'école de danse cette année, les instructeurs sont: Colleen Ouellette, Michèle Kabyn (assistante), Pauline Landry, Isabelle Martin, Renée Dallaire (assistante) et Francine Brisebois.

Pour les jeunes, participer à la danse est une activité qui leur permet de s'identifier à leur culture; et tout en s'amusant, ils perfectionnent la langue française. Même si le folklore fait partie de leur vie, comme tous les autres jeunes de leur âge, ils aiment «New Kids on the Block» et «U2». Ils préfèrent les journées de tempête aux journées de classe! Mais, ils peuvent aussi claquer du fer comme pas un, vous entretenir avec verve des beautés d'un set carré ou de la difficulté d'une valse giguée.

Donc, ne vous étonnez pas de les voir en spectacle. Ils seront plus que contents que vous les regardiez évoluer.

SOMMAIRE

Saint-Albert en bref

par LUCIENNE BRISSON

UN GALA INTERNATIONAL VRAIMENT RÉUSSI

Pour la deuxième année consécutive et sous l'habile direction de Mme Zéra Hameed, professeur à l'école Léo Nicherson de Saint-Albert, les Amis du «musée héritage museum», ont présenté le 13 octobre dernier, au Théâtre Arden, un gala international, représentant 12 pays.

Chanteurs, danseurs et musiciens de différents pays, ont évolué sur scène avec beaucoup de brio.

Entre autres et comme toujours, la fameuse troupe de danseurs «La Girandole» d'Edmonton, n'a pas manqué d'épater l'assistance dans des pièces tout-à-fait bien choisies.

Sous la direction de M. Guy Goyette, la chorale du Cercle francophone, de Saint-Albert, composée de 16 membres, s'est exécutée dans les chants «Le vieux sapin» et «Rim POM Poum».

Bref, encore cette année, c'était une soirée bien réussie, où, dans une occasion semblable il y a toujours possibilité d'enrichir son savoir en ce qui a trait aux autres nations.

UNE ÉGLISE POUR LA PAROISSE SAINTE-FAMILLE

En réalité, la paroisse Sainte-Famille existe depuis septembre 1980, avec le père Richard Théroux comme prêtre-fondateur. N'ayant pas d'église proprement dite, les paroissiens depuis cette date, se rendent au gymnase de l'école Neil M. Ross, pour les services religieux.

En octobre 1987, les Chevaliers de Colomb, qui avaient organisé la vente de la «maison de rêve» ont généreusement contribué afin d'aider à la construction de la dite église.

Or, dimanche le 14 octobre dernier, on a procédé aux premiers gestes, en vue de la construction de cette église. Cette dernière sera construite au coin des avenues Poirier et Sir Winston Churchill. Une histoire à suivre dans Le Franco.

UN 62e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Nos très sincères félicitations s'adressent à M. et Mme Philippe Morin (née Clara Bilodeau) qui, le 15 octobre 1928, unissaient leurs destinées en l'église Saint-Vital de Beaumont, Alberta. Le père Edmond Gabarit S.C.J. a béni cette union.

Philippe est né en 1899 à Lamoureux, Alberta. Clara est née en 1902 à Strathcona, Alberta. Huit enfants sont nés du couple Morin.

Une réception intime a eu lieu au cours de la semaine. Le couple est membre de la communauté francophone de Saint-Albert.

Malgré leur âge avancé, ils demeurent fidèles à leur messe dominicale francophone, au salon mortuaire Connelly McKinley.

À la 3...

• École dans le nord-est

Le comité de parents dépose sa demande

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - «Le comité de parents francophones du nord-est d'Edmonton» a présenté lundi dernier une demande officielle pour l'établissement d'une école francophone dans le nord-est de la ville à la Commission des écoles catholiques d'Edmonton.

Selon le comité, 95 étudiants désirent fréquenter une école francophone dans le nord-est, et ce n'est qu'un début. On a pris ici les exemples des écoles Maurice-Lavallée (où le nombre d'étudiants identifiés lors des premières discussions pour l'établissement de cette école était de 60 et qu'on en compte maintenant 643 de la maternelle à la 12e année) et Notre-Dame (188 étudiants la fréquentent cette année, suite à la soixantaine identifiée avant l'ouverture).

La surpopulation de l'école Maurice-Lavallée pourrait jouer en faveur des parents francophones du nord-est d'Edmonton. Selon eux, 41 étudiants résidant dans le territoire nord-est de la ville fréquentent présentement l'école Maurice-Lavallée.

Le comité soutient que le manque d'écoles et les distances à parcourir empêchent certains étudiants d'obtenir une éducation dans leur langue maternelle. Certains voyagent jusqu'à trois heures par jour afin de bénéficier d'une éducation en français.

Luc Melançon est le président du comité. À la suite de la présentation, il ne s'est pas montré enthousiaste face à la réaction des commissaires. Mais il dit être satisfait des remarques du surintendant en chef M. John Brosseau en ce qui a trait à l'augmentation de la fréquence scolaire chez les francophones. Selon les chiffres, pendant que le nombre d'étudiants anglophones augmente chaque année de 3%, ce taux est de 15% chez les francophones.


Yvan Beaubien

Selon M. Melançon, les commissaires ne tiennent pas compte de l'aspect réparateur inclus dans l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés: «Il y a tellement longtemps que les étudiants francophones fréquentent des écoles d'immersion, que (cette «majorité silencieuse» pèse dans la balance lorsqu'une école francophone est ouverte)».

Selon Le comité de parents francophones du nord-est d'Edmonton, si une école dans ce territoire est ouverte en septembre 1991, 150 étudiants de la maternelle à la 6e année la fréquenteraient.

Le directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), M. Yvan Beaubien, s'est montré optimiste suite au dépôt de la demande à la Commission des écoles catholiques d'Edmonton: «Ça a bien été. La présentation était très claire et Luc (Melançon) a bien répondu aux questions des commissaires (...). La décision qu'ils ont à faire maintenant, ce n'est pas de déterminer si la commission scolaire devrait ouvrir une autre école francophone, mais plutôt de déterminer si elle en ouvre une ou deux», de dire M. Yvan Beaubien.

Selon Le comité de parents francophones du nord-est d'Edmonton, la décision finale de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton ne sera pas annoncée avant février prochain. Le comité pourrait alors se buter à un entêtement de la part de la commission scolaire, comme cela a été le cas pour Le comité de parents pour une école publique francophone lorsque leur demande a été déposée à la Commission des écoles publiques d'Edmonton, ou bien recevoir l'appui de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton comme cela a été le cas pour les écoles Maurice-Lavallée et Notre-Dame.

• Module d'expertise en éducation

Des experts aviseront les parents sur la mise en oeuvre de l'article 23

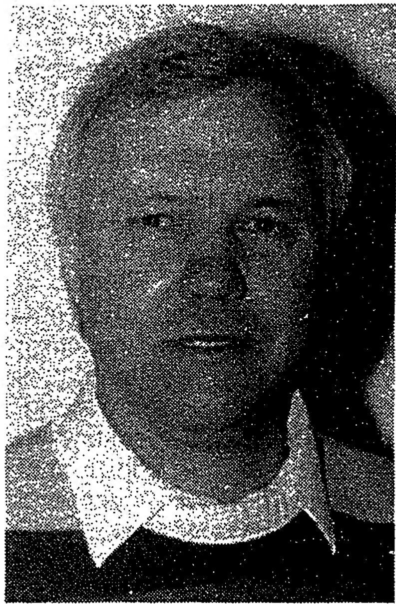
SAINT-BONIFACE - Le conseil d'administration de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) a confirmé, lors de sa récente rencontre à Charlottetown, la composition du module d'expertise sur l'article 23.

La priorité de la CNPF est d'assurer une interprétation et une application la plus généreuse possible des principes précisés par la décision de mars 1990 de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé.

Dans cette optique le module d'expertise sera chargé d'aviser le conseil de la CNPF, de développer des analyses politiques et des stratégies juridiques; de permettre aux organismes membres de la CNPF de vérifier la pertinence de leurs démarches devant les tribunaux ou les autorités scolaires ainsi que tout autre élément de leur planification ayant trait à la progression du dossier.

«Par le choix des personnes participant aux travaux du module», souligne monsieur Poirier, président de l'organisme, «la CNPF a voulu intégrer au volet juridique une expertise en administration scolaire tout en assurant une représentation directe d'intervenants reconnus pour leur implication communautaire. Toutefois pour assurer une réflexion englobant tous les aspects de ce dossier fort complexe, le module aura le loisir de s'adjoindre les services de comités de travail ou de personnes ressources sur besoin».

«En créant ce module d'expertise», rappelle monsieur Raymond Poirier, « la CNPF vise essentiellement à répondre à une demande répétée de tous les intervenants du pays en ce sens».


Raymond Poirier

On se souviendra en effet que c'est en avril dernier dans le cadre d'une réunion spéciale sur le jugement de la Cour suprême que la suggestion avait fait l'objet d'une recommandation formelle.

Assistaient alors à cette rencontre les représentants du mouvement de parents et une majorité des représentants provinciaux et territoriaux des organismes membres de la Fédération des francophones hors Québec.

«Nous sommes heureux que le Secrétariat d'État du Canada soutienne financièrement ce projet» a conclu le président de la Commission. «Par ce geste», soutient-il, «le Secrétaire d'État reconnaît la nécessité de doter le mouvement de parents des meilleures connaissances possibles sur le sujet et ainsi leur permettre d'assurer les responsabilités qui leur incombe dans le libellé de l'article 23».

Soulignons enfin que la Commission nationale des parents francophones est l'organisme voué à la défence des droits de la minorité francophone en éducation. Elle représente par l'entremise de dix organismes provinciaux et territoriaux près de 500 comités de parents et plus de 30 000 parents actifs se qualifiant sous l'article 23.

Membres du Module d'expertise sur l'article 23: monsieur Alfred Monnin, ancien juge en chef de la Cour suprême du Manitoba; Me Michel Bastarache, constitutionnaliste, président et directeur général de la Compagnie Assomption Inc.; l'honorable Gérald Beaudoin, sénateur et constitutionnaliste; monsieur Marc Godbout, surintendant des services éducatifs et communautaires, Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton; madame Jocelyne Ladouceur, conseillère scolaire, du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton; madame Irène Guérette, ancienne conseillère scolaire, Saint-Jean (N.-B.) et membre fondatrice du Centre scolaire et communautaire Samuel de Champlain; madame Thérèse Cameron, directrice d'école, Calgary; monsieur Roger Legal, doyen de la faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba; monsieur Paul Charbonneau, directeur général, CNPF; monsieur Raymond Poirier de la CNPF présidera les travaux de ce groupe.

Congrès...

(suite de la page 1)

liens qui se forment sont incroyables».

La nouveauté était le mot d'ordre tout au long du congrès. Les enseignants des programmes francophones et d'immersion ont pu assister à des ateliers portant sur les nouveaux programmes d'études: «la douance», «les petits débrouillards», «l'improvisation» et «concours d'art oratoire» sont autant de sessions où les enseignants ont pu en apprendre davantage. De plus, ils ont pu assister à une conférence de Rachelle Chrétien, une Franco-Ontarienne, sur l'éducation globale.

Le député libéral fédéral M. Ronald Duhamel, critique en matière d'éducation sur la scène fédérale, a présenté une conférence intitulée «À l'aube du troisième millénaire». Tout en traitant des grands enjeux de notre société, M. Duhamel presse le gouvernement conservateur de présenter les règlements de la Loi sur les langues officielles afin d'aider les minorités linguistiques.

Et dans un dossier comme le Centre scolaire communautaire de Calgary, M. Duhamel ne veut pas blâmer le gouvernement fédéral pour le temps qu'il prend à donner une réponse:


M. Jacques Moquin, chapeau de cow-boy sur la tête, pose ici fièrement après avoir été reçu citoyen honoraire de la ville de Calgary.
(Photo Martyne Couture)

«Les décisions qui se prennent au fédéral, c'est très lent. J'espère que ce n'est que ça. (...) Je ne veux pas leur prêter de mauvaises intentions sans connaître le dossier».

Nouveautés, visibilité et fierté

Le Rond-Point '90 de cette fin de semaine permettra aux participants de tous les coins de l'Alberta et aux visiteurs d'autres régions du Canada de constater que la communauté franco-albertaine est bien vivante et active.

Tout d'abord, il y aura le lancement de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta, le vendredi soir.

On ne peut qu'applaudir cette initiative de la part des avocats francophones de l'Alberta de vouloir se donner un organisme de langue française. Cela leur permettra entre autres de donner encore un meilleur service à leur clientèle francophone et de donner un service en français adéquat surtout au niveau criminel qui relève du gouvernement fédéral.

Des associations semblables ont vu le jour dans bon nombre de provinces canadiennes et démontrent le bien fondé d'une telle initiative.

MULTICULTURALISME

L'ACFA procédera aussi au lancement de sa politique sur le multiculturalisme. Selon la présidente madame France Levasseur-Ouimet, cette politique serait si intéressante que la FFHQ veut s'en servir comme modèle. Encore là, cette politique permettra à la communauté franco-albertaine de savoir comment procéder dans le domaine du multiculturalisme et d'avoir une position ferme et non-équivoque, ce qui manquait au cours de ces dernières années. D'ailleurs, c'est un dossier qui prend de plus en plus d'importance, surtout en Alberta. Un élément qu'il ne faut pas négliger c'est la visibilité de plus en plus évidente que se donne les autochtones. Le gouvernement albertain ne se cache nullement pour démontrer qu'il favorise l'approche multiculturelle plus que toutes autres. Il ne faut pas oublier (comme si on devait le rappeler) que l'Alberta est une province officiellement unilingue anglaise.

Éditorial

PRIX DE LA FRANCOPHONIE

Lors du dévoilement du nom du premier récipiendaire du Prix de la francophonie albertaine, nous avons eu droit à une double surprise. Premièrement, on a donné le nom de «Prix Eugène Trottier» à ce Prix de la francophonie albertaine. On ne pouvait faire un meilleur choix. On sait que M. Trottier a milité durant la majeure partie de sa vie au sein de la communauté franco-albertaine, visitant la plupart des familles franco-albertaines comme directeur du membership pour faire connaître l'ACFA et ses services. Il a aussi organisé la collecte annuelle, aidé les cercles locaux et organisé des fêtes champêtres. On lui doit aussi l'entente avec l'Assurance-vie Desjardins pour améliorer le financement de l'ACFA et pour offrir ce nouveau service aux membres.

Au cours de ces 30 années de service, il y consacra de longues journées et fins de semaines. À M. Eugène Trottier et à sa famille, nous offrons nos félicitations et nos sincères remerciements.

Deuxième surprise et non la moindre, on apprend de la bouche de la présidente de l'ACFA que le premier récipiendaire du Prix Eugène Trottier est M. Robert Robert de Vegreville. Encore une fois, quel choix judicieux. M. Robert a toujours été très fier de sa culture et de son rayonnement. Cet homme a décidé de faire mieux connaître à ses amis ukrainiens le rôle de premier plan joué par les Canadiens français dans le développement de la province de l'Alberta. Pour ce faire il apprend l'anglais, l'ukrainien en plus de parler le français.

Les Franco-Albertains de Vegreville lui doivent la rénovation du vieux cimetière de Vegreville. Il a fait un travail colossal, arpentant le terrain, trouvant les dossiers et les documents d'identification des personnes qui y reposaient. Enfin, le 12 août dernier, M. Robert participait avec beaucoup de satisfaction à la bénédiction du cimetière en compagnie de la communauté francophone et catholique de Vegreville et des environs.

Il a droit à toute notre admiration et à nos félicitations pour son courage et sa ténacité.

Cette initiative de reconnaître le travail, le dévouement, le courage de Franco-Albertains et Franco-Albertaines ne peut qu'être encouragée et supportée. On planifie de multiplier les prix l'an prochain pour reconnaître plus de personnes dans un plus grand nombre de domaines. C'est une façon très intéressante de démontrer notre fierté et notre reconnaissance envers des personnes qui ont, plus souvent qu'autrement, oeuvré dans l'ombre durant de nombreuses années.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Un vieux minoritaire réfléchit

Avec un peu plus de deux mois de recul dans la crise autochtone d'Oka, puis-je vous livrer quelques réflexions d'un vieux minoritaire de l'Ouest canadien qui après quarante ans de luttes est encore aussi minoritaire qu'il ne l'a jamais été dans ce pays, qui pourtant se dit officiellement bilingue et fier de l'apport de deux grandes cultures.

Certes, l'explosion de la crise dites d'Oka a surpris une population toute entière et a soulevé des réactions émotives d'une rare intensité. Il est vrai que les moyens utilisés furent d'une violence inattendue. Hélas, il semble que nous des minorités, soit autochtones ou canadiennes-françaises, devons utiliser la contestation parfois dure pour inciter la majorité anglaise à respecter les traités et les ententes concluent de bonne foi il y a si longtemps.

Une certaine presse écrite et électronique en majorité anglophone, il faut le dire, a joué le rôle «des vierges offensées» en accablant le Québec pour toutes les erreurs de parcours dans cette crise. En regardant de plus près l'histoire canadienne, cette presse anglophone aurait pourtant trouvé des pages peu glorieuses. Qu'on songe à 1755 et à 1837-38, alors que les minorités acadienne et québécoise furent abusées sans détour. L'une, déportée avec une brutalité incomparable alors que l'autre, armée seulement de quelques mousquets, fourches et gourdins, fut écrasée sans vergogne par des forces anglaises supérieures en nombre et bien armées.

La tragédie d'Oka ne serait jamais arrivée si nos gouvernements fédéral et provinciaux avaient de bonne foi et consciencieusement respecté leurs engagements. Malheureusement, la majorité donne toujours l'impression qu'elle a raison, et que les minorités autochtones et francophones hors Québec n'ont qu'à se taire et à accepter le front collé sur la terre les quelques bribes de droit qu'elles obtiennent.

Parfois, nos frustrations prennent le dessus, et nous poussent à réclamer nos droits de façon plus énergique, et même fracassante. C'est seulement de cette façon que nous obtenons quelques droits, le plus souvent accordés avec une condescendance insultante. Je vous invite à constater chez nous, en Saskatchewan, ce que c'est que d'être minoritaire!

Comme minoritaire, j'ai tenté de comprendre les autochtones de la région d'Oka. Je demeure convaincu que s'il y en avait plus qui faisaient l'effort et appuyaient nos frères autochtones avec sincérité, il serait alors plus facile à nous, Canadiens français, d'être mieux compris par eux, et nous nous renforcerions davantage l'un et l'autre.

Plus de deux mois se sont écoulés depuis la crise d'Oka. Avons-nous entendu de la part du gouvernement des solutions précises qui pourraient faire l'objet de discussions? Non! Il est grand temps de dire à toute la nation quels seront les éléments de solution au conflit autochtone.

Ce qu'il y a de plus triste dans cette situation, c'est qu'un nombre grandissant de jeunes Indiens s'enlèvent la vie, alors que d'autres tentent de noyer dans l'alcool leur immense désespoir.

Quand est-ce que nos majorités canadiennes anglaise et française au Québec feront l'effort de mieux connaître et comprendre ce qu'est une minorité! Quand ferons-nous l'effort de se mettre dans leurs mocassins!

Après plus de quarante ans de luttes qui n'en finissent plus, je suis devenu sceptique lorsque je vois une autre minorité subir encore plus de mépris et de fausses promesses que nous les Canadiens français. Il n'est pas surprenant que je sympathise avec eux.

La lutte n'est pas terminée. Espérons que tous ensemble nous atteindrons cette compréhension, où rendre justice sera le mot d'ordre.

Le pinson de l'Ouest

Lettres ouvertes

Prix Eugène Trottier

M. le directeur,

À titre d'ancien président de l'ACFA, je félicite mes successeurs d'avoir donné le nom «Prix Eugène Trottier» au nouveau «prix de visibilité» et M. Robert Robert, le premier ainsi honoré.

Je désire cependant corriger une impression que votre article en page 3, livraison du 26 octobre, pourrait donner.

M. Trottier fut beaucoup plus qu'un «vendeur d'assurance» au cours de ses nombreuses années au service de l'ACFA. Il commença son travail comme adjoint au Père Jean Patoine O.M.I. en 1955 et agissait comme propagandiste auprès de notre population et de nos cercles locaux.

En 1957, le regretté Alfred Rouleau, président de l'assurance-vie Desjardins assistait à un congrès du Conseil canadien de la coopération à Edmonton. Ayant rencontré nos dirigeants et désireux d'aider financièrement notre association, il nous offrait un plan d'assurance-vie disponible à tous nos membres comme service additionnel. Eugène Trottier accepta la tâche de persuader nos membres d'adhérer au plan, ceci en surplus de son travail régulier. Son succès contribua à faire bénéficier environ 300 de nos familles ayant subi un décès.

Ni Eugène Trottier, ni l'ACFA ne le considéraient comme vendeur d'assurance. Son oeuvre avait beaucoup plus d'envergure.

André M. Déchêne
Edmonton, Alberta

Pensée de la semaine...

La rêverie est le diamant de la pensée

(H.F. Amiel)

Championnat mondial d'orthographe

Cher monsieur Brault:

Je vous écris pour vous remercier, premièrement d'avoir publié l'épreuve éliminatoire du «Championnat mondial d'orthographe», et, deuxièmement de l'article de Martyne Couture sur Marcel Polikar, notre champion d'Edmonton qui s'est qualifié pour les demi-finales de Toronto. Malheureusement il n'est pas arrivé jusqu'à Paris, mais il n'en reste pas moins qu'il a, à lui seul, bien représenté tout l'Ouest dans la série «senior amateur». (Les deux autres étaient du Manitoba).

Je me fais le porte-parole de TVOntario s'ils ne vous ont pas déjà contacté en réitérant notre appréciation. Tous les participants d'Edmonton et de Saint-Paul ont envoyé la page du Franco plutôt que la feuille officielle déposée au Carrefour.

J'espère que nous pourrons compter sur votre aide l'année prochaine. Vous nous avez été d'un appui inestimable. Encore une fois merci.

Bien cordialement,

Jeanne Pfannmuller
Présidente
Alliance française d'Edmonton

LE FRANCO
Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 18$ - Étranger: 32$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF Association de la presse francophone



L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Faute de règlements

La nouvelle Loi sur les langues officielles est difficilement applicable

APF - Le Commissaire aux langues officielles demande une fois de plus au gouvernement de déposer immédiatement son avant-projet de règlement portant sur l'application de la Loi sur les langues officielles dans le domaine des communications avec le public.

Ce n'est pas la première fois que le Commissaire tape du pied pour montrer son impatience devant le peu d'empressement manifesté par le gouvernement de déposer à la Chambre des communes la réglementation, plus de deux ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1988.

Cette fois, D'Iberville Fortier a décidé d'utiliser une procédure exceptionnelle, en présentant au Parlement un rapport spécial. M. Fortier y presse le gouvernement d'agir, et qualifie «d'injustifiables» les délais actuels.

«Cette insistance provient de notre conviction profonde que la non-application de certaines clauses de la Loi porte atteinte à des droits fondamentaux des Canadiens, qu'elle pénalise les membres des deux grandes communautés linguistiques et des communautés minoritaires de langue officielle et qu'elle affaiblit la confiance du grand public à l'égard du principe fondamental de la dualité linguistique» écrit M. Fortier dans son rapport spécial.

Que ce soit le manque de publicité gouvernementale dans les journaux de langue minoritaire, l'absence d'annonces sécuritaires bilingues dans les trains, les avions et les traversiers, ou la difficulté pour les voyageurs d'obtenir rapidement des services dans leur langue, M. Fortier trouve qu'il y a suffisamment de raisons pour exiger le dépôt et l'adoption de règlements qui vont définir ce que le gouvernement entend par «la demande importante». Le nombre de plaintes a d'ailleurs augmenté de 30 pour 100 depuis 1988.



D'Iberville Fortier

Selon M. Fortier, il ne restera bientôt plus que le recours judiciaire pour faire progresser le dossier linguistique. Le Commissaire a récemment déposé une première poursuite contre Air Canada, mais on comprend en lisant son rapport spécial qu'il ne veut pas en prendre une habitude. «Il nous semble inadmissible, écrit M. Fortier, que l'application d'une loi doive se faire à coup de contestations judiciaires».

Pour le critique néo-démocrate Phil Edmonston, l'hésitation du gouvernement est la preuve «que les dinosaures sont bien vivants parmi nous», faisant ainsi référence aux députés conservateurs de l'Ouest qui ont contesté il y a deux ans l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles. Accusant le gouvernement de vouloir «torpiller en cachette la Loi sur les langues officielles», M. Edmonston trouve que «le gouvernement a peur pour rien».

Le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, s'est engagé à sa sortie de la Chambre des communes à déposer les règlements «d'ici quelques semaines, probablement avant Noël». Son prédécesseur, Robert René de Cotret, avait fait la même promesse en 1989.

Le ministre dit qu'il ne veut pas se faire «bousculer», et qu'il veut se donner le temps d'étudier les règlements qui seront déposés, pour mieux être en mesure de les défendre en Chambre.

Le ministre a récemment rencontré les représentants de la Fédération des francophones hors Québec et d'Alliance Québec qui, selon M. Loiselle, «sont tout à fait satisfaits des règlements».

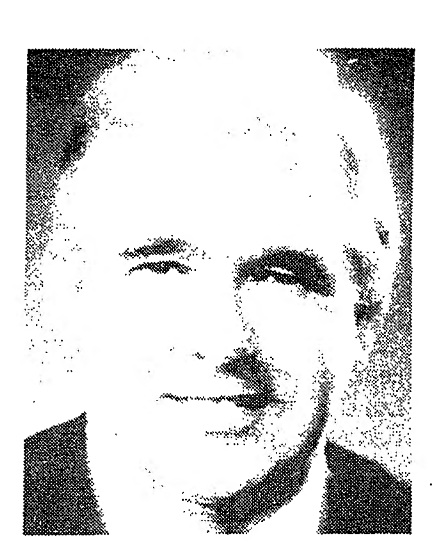
• Affaires indiennes

Entente quinquennale de près de 109 millions $

DRIFTPILE (ALBERTA) - Tom Siddon, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a signé le 19 octobre 1990 à Driftpile une entente pluriannuelle de paiements de transfert totalisant 108 824 342 $ avec le Conseil régional indien de Lesser Slave Lake (CRILSL).

L'entene pluriannuelle de paiements de transfert CRILSL est la plus importante négociée jusqu'ici au Canada. Elle s'étend sur une période de cinq ans, 1990 à 1995, et totalise en moyenne quelque 21,6 millions de dollars par année. Ce mécanisme de financement accorde au CRILSL tous les pouvoirs décisionnels possibles en vertu des lois actuelles.

Le ministre Siddon a indiqué que la nouvelle entente permettra d'appuyer le progrès et la croissance constante du CRILSL à un rythme qui sera déterminé par ses membres. «Cette entente permet au conseil régional d'être comptable aux conseils de bande et aux membres pour ce qui a trait au financement et à l'administration des programmes communautaires», a déclaré M. Siddon.



Tom Siddon

L'entente permet au CRILSL de modifier ou de remanier les programmes financés par le gouvernement fédéral pour rencontrer ses besoins et ses priorités, pourvu que certaines exigences minimales du programme soient respectées. Les fonds peuvent être transférés entre les programmes et le CRILSL peut conserver les fonds excédentaires pour une utilisation future; cependant, les fonds d'immobilisations doivent servir à des projets d'immobilisations.

Le fonctionnement du bureau de district de High Prairie du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) a été pris en charge par le CRILSL en 1979 et depuis lors, le CRILSL a démontré sa capacité d'administrer et de fournir efficacement les programmes et les services du ministère. L'entente pluriannuelle de paiements de transfert représente un arrangement financier renégocié pour que le CRILSL continue d'assurer la prestation des programmes et des services.

Neuf bandes indiennes sont membres du CRILSL. Il s'agit des bandes de Driftpile, Duncan, Grouard, Horse Lake, Sawridge, Sturgeon Lake, Sucker Creek, Swan River et Whitefish Lake.

Le CRILSL fournit une gamme complète de programmes et de services dans les domaines de l'éducation (primaire, secondaire et post-secondaire), de la construction de logements, du développement social (y compris les garderies et l'aide sociale), de l'administration des terres, des successions et de l'effectif des bandes, du développement économique, du fonctionnement et de l'entretien des installations communautaires tels que les routes, les écoles, les égoûts, les systèmes d'approvisionnement en eau, ainsi que des services de maintien de l'ordre.

• Réaction de l'ACFA

«Nous apprécions et appuyons le geste du Commissaire...»

F. L.-Ouimet

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Suite à la présentation au Parlement d'un rapport spécial du Commissaire aux langues officielles pressant le gouvernement de présenter sans autre délai la réglementation sur l'application de la nouvelle Loi sur les langues officielles, l'ACFA provinciale a réagi favorablement.

Elle appuie le Commissaire aux langues officielles M. D'Iberville Fortier dans sa démarche pour obtenir le dépôt de la réglementation de la Loi sur les langues officielles.

«Le gouvernement fédéral a été généreux dans le libellé de sa nouvelle Loi sur les langues officielles en appuyant l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et en appuyant leur développement. Il faut cependant, pour concrétiser cet objectif, recevoir des indications claires pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes. Quand on produit une oeuvre remarquable, il faut s'assurer de la terminer» dit Mme France Levasseur-Ouimet.

Pour ce faire il est impératif que la réglementation soit déposée sans plus de retard, souligne la présidente de l'ACFA. «Nous apprécions et appuyons le geste du Commissaire aux langues officielles qui a à coeur la santé des minorités linguistiques du Canada».

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

NOVEMBRE

4 1918	**5** 1973	**6** 1904	**7** 1946	**8** 1950	**9** 1910	**10** 1890
Décès du Frère Léandre Vachon, OMI à Battleford	Décès du Père Gérard Tessier OMI à High Prairie	Les Oblats installent un moulin à scie, à la vapeur au Mackenzie	Décès du Père Janvier Danis OMI à Saint-Albert	Incendie de l'école privée de Jean-Côté	Ouverture du Lacombe Home à Midnapore	Arrivée à Edmonton de l'abbé J.-B. Morin prêtre-colonisateur

Êtes-vous admissible au crédit pour TPS?

par MURRAY RUMACK, C.A.

La nouvelle taxe sur les produits et services n'a pas encore force de loi, mais son entrée en vigueur étant prévue pour le 1er janvier prochain, mieux vaut s'y préparer.

À quelques exceptions près, la TPS de 7 pour 100 s'appliquera à tous les produits, canadiens et étrangers, et à tous les services vendus au Canada.

Il s'agit d'une taxe très complexe dont le fardeau, en somme, repose entièrement sur l'utilisateur final: le consommateur.



Voilà pour l'aspect négatif de la chose. Mais le tableau n'est pas si sombre.

Afin de soulager les Canadiens à revenu modeste, un crédit compensatoire pour TPS sera versé à l'avance chaque trimestre, et le chèque correspondant au premier versement de ce crédit devrait être émis en décembre prochain.

Le montant du crédit dépendra de la situation particulière de celui ou celle qui en fera la demande: âge, état civil, nombre d'enfants et montant du revenu net.

Ainsi, un célibataire de 19 ans ou plus, sans enfant et dont le revenu net se situe entre 14 000 $ et 20 000 $ est admissible à un crédit maximum de 290 $. À mesure que le revenu net augmente, et compte tenu du nombre de personnes à charge, le crédit pour taxe sur les produits et services diminue progressivement pour disparaître complètement lorsque le revenu net atteint 35 000 $.

Dans l'hypothèse où vous avez droit à un crédit de 290 $, vous recevrez un premier versement de 72,50 $ en décembre de cette année, et vous recevrez par la suite un chèque du même montant tous les trois mois.

Mais il y a un hic: vous n'obtiendrez aucun crédit, peu importe que vous y ayez droit, si vous n'en avez pas fait la demande. Le crédit n'est pas «automatique».

Cette demande, il fallait la produire avec votre déclaration d'impôt sur le revenu 1989, à laquelle était joint le formulaire prévu à cette fin.

Si pour quelque raison vous n'avez pas produit ce formulaire avec votre déclaration d'impôt, qu'à cela ne tienne! Tout n'est pas perdu. Il est encore temps de remédier à la situation. Il importe de savoir qu'il n'est pas nécessaire d'appartenir à la catégorie des contribuables pour présenter une demande de crédit pour TPS. N'importe qui peut, et devrait, présenter une demande, même s'il n'a pas de revenus et aucun impôt sur le revenu à payer.

Il suffit de vous procurer un Guide d'impôt 1989 dans un bureau de poste ou en vous adressant à l'un des bureaux de Revenu Canada et de l'ouvrir à la page 52. À droite, vous trouverez le formulaire de couleur verte, T1 GSTC, intitulé «Le crédit fédéral proposé pour taxe sur les produits et services».

Au recto du formulaire, vous trouverez des explications sur le mécanisme du crédit, sur les personnes qui peuvent en faire la demande et sur le sens des expressions qui y figurent. Tournez la page et remplissez la section D (Renseignements sur la famille) et la section E (Autres renseignements). Signez le formulaire, apposez la date et n'oubliez pas d'inscrire votre numéro d'assurance sociale. Postez le tout à Revenu Canada avec une note indiquant votre nom, votre adresse et (encore une fois) votre numéro d'assurance sociale. Et le tour est joué!

Gratification supplémentaire: vous n'avez pas à payer d'impôt sur les crédits que vous touchez.

Cet article est présenté par les comptables agréés du Canada. Murray Rumack travaille chez Ernst & Young.

• Alerte

Des organismes sociaux dénoncent la Loi C-69

APF - Les programmes sociaux du Canada sont en péril. C'est du moins ce que soutient le Conseil canadien de Développement social qui a regroupé des organismes au sein d'une coalition contre le projet de Loi C-69, portant sur les compressions des dépenses publiques.

Adopté par la Chambre des communes le 12 juin dernier, le projet de loi fait maintenant l'objet d'audiences publiques devant le Sénat. Des organismes comme l'Organisation nationale anti-pauvreté, l'Armée du salut et le Comité national d'action sur le statut d'action sonnent l'alarme, et demande aux sénateurs de bloquer le projet de loi si nécessaire.

Selon un rapport publié par ces organismes, l'adoption de la Loi C-69 accélérerait la diminution des contributions fédérales versées aux provinces pour l'assurance-maladie, et l'éducation post-secondaire. Ces versements, qui selon la coalition atteignaient 9 milliards en 1989-90, deviendraient nuls vers l'an 2004.

La diminution des contributions fédérales aux provinces fera très mal aux pauvres, aux sans-abri, aux handicapés, aux familles à faible revenu et aux sans-emploi, dit-on, puisque les provinces ne pourraient plus compter sur ces sommes d'argent pour aider les personnes dans le besoin. En outre, ajoute la coalition, le projet de Loi C-69 plafonnerait pour deux ans les contributions fédérales destinées au Régime d'assistance publique du Canada en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, où vivent la moitié des pauvres au pays.

• Loi C-85

Les aéroports fédéraux aux mains du secteur privé

APF - Même privatisés, les aéroports fédéraux devront continuer à offrir au public voyageur un service dans les deux langues officielles.

Le ministre des Transports, Doug Lewis, a déposé à la Chambre des communes un projet de loi sur la cession d'aéroports à des administrations aéroportuaires locales (AAL), qui prévoit que la partie de la Loi sur les langues officielles traitant des communications avec le public s'appliquera à la date de cession d'un aéroport à une administration locale.

Annoncée en avril 1987, la politique de cession des aéroports fédéraux a suscité un grand intérêt au pays. Le gouvernement négocie présentement avec des groupes à Montréal, Calgary, Edmonton et Vancouver et pourrait annoncer des cessions officielles dès la mi-91. En outre, des groupes locaux à Moncton, Windsor, Thunder Bay et Winnipeg se sont montrés très intéressés à gérer leur aéroport.

La continuité d'emploi et les avantages sociaux constituent les questions les plus délicates dans le dossier de la cession des aéroports. En vertu du projet de Loi C-85, les employés des aéroports touchés auraient un an pour décider s'ils veulent transférer leurs prestations de pension fédérale au régime de pension de la nouvelle administration aéroportuaire locale.

Le projet de loi prévoit aussi que les conventions collectives des employés continueraient à être en vigueur, jusqu'à ce qu'elles expirent ou soient remplacées.

• L'Ordre de la fidélité française

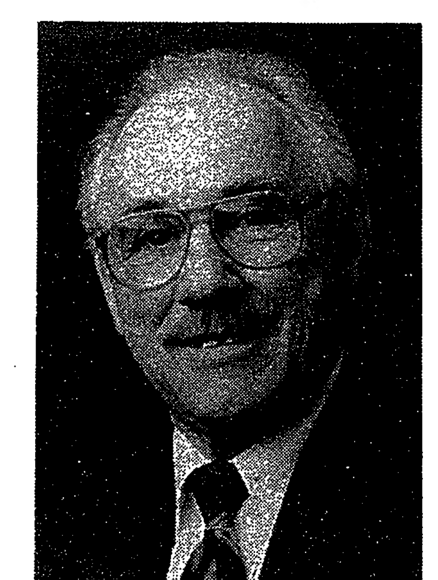
Le Conseil de la vie française en Amérique honore six francophones

La gratitude des francophones d'Amérique pour certains de leurs compatriotes est à la source de cet hommage de haute valeur qu'est l'Ordre de la fidélité française.

Créée en 1947 par le Conseil de la vie française en Amérique, cette décoration est destinée à couronner les mérites des personnes actives à défendre la culture française au Canada et aux États-Unis.

Les insignes de l'Ordre consistent en une médaille d'émail gravée FIERTÉ - FIDÉLITÉ - ACTION entourant une fleur de lys blanche sur fond bleu, une boutonnière semblable et un parchemin au nom du récipiendaire.

Cette année, deux Américains et quatre Canadiens représentant toutes les régions de l'Amérique francophone, ont reçu cette distinction. Il s'agit de M. Charles Gallant, Mont-Carme, Île-du-Prince-Édouard, Acadie, le 25 novembre 1989; M. John Bertrand, Crowley, Louisiane, E.-U., le 13 avril 1990; M. Lionel J. Frappier, Rhode Island, Nouvelle-Angleterre E.-U., le 5 mai 1990; madame Isabelle Mahé, Régina, Saskatchewan, le 10 mai 1990.



Raymond Marcotte

Les remises du 25 octobre courant, à madame Claire Duhamel de Montréal, Québec, et à Mgr Joseph-Aurèle Plourde, d'Ottawa, Ontario, terminent la série des décorations 1989-1990.

Le Chancelier de l'Ordre de la fidélité française est M. Raymond J. Marcotte et le secrétaire est M. Roland G. La Flèche.

Le Conseil de la vie française en Amérique (CVFA) qui est à l'origine de cette décoration, est un organisme sans but lucratif, fondé en 1937, et voué à la promotion et à l'unité des francophones d'Amérique.

• Selon John Crow

Les taux d'intérêt baisseront graduellement

APF - Le Gouverneur de la Banque du Canada, John Crow, reconnaît qu'il existe un ralentissement économique et que le taux de chômage augmente, mais refuse de dire que le pays est en récession.

Comparaissant devant le comité des Finances, M. Crow a réaffirmé que son objectif était «une baisse graduelle mais constante des taux d'intérêt». Il déclare cependant que la politique monétaire ne peut, elle seule, assurer une relance économique.

Le Gouverneur de la Banque du Canada constate que les dépenses des Canadiens ont diminué en 1990, de même que l'inflation. Ceci dit, il s'inquiète des récentes demandes salariales des travailleurs. «Ça ne veut pas dire qu'elles sont injustifiées, mais ça veut dire que les gens ne sont pas rassurés», analyse M. Crow.

Malgré le ralentissement économique et la hausse du prix du pétrole, M. Crow croit que le Canada est en meilleure posture que dans les années 70 et le début des années 80, alors que le taux de chômage était à 12.8 pour 100, que l'inflation dépassait les 10 pour 100, et que les taux d'intérêt grimpaient à plus de 22 pour 100.

La politique actuelle, a encore expliqué le Gouverneur, a justement pour objectif de ne pas entrer dans le cercle vicieux de la spirale inflationniste.

• La Loi C-21

Les chômeurs obtiendront moins de prestations

APF - Au moment où l'économie tourne au ralenti et que le ministre des Finances confirme que le pays est en récession, il faudra maintenant travailler entre trois et six semaines de plus selon les régions pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage.

Près d'un an après son adoption à la Chambre des communes, le projet de Loi C-21 sur la réforme de l'assurance-chômage a été ratifié par le Sénat grâce à la nouvelle majorité conservatrice.

En vertu de cette nouvelle loi, un employé devra travailler entre 10 et 20 semaines selon le taux de chômage de la région pour être admissible aux prestations. De plus, la durée totale des périodes de prestations sera réduite, sauf pour les régions où les taux de chômage sont élevés.

Les nouvelles normes d'admissibilité et les nouvelles périodes de prestations entreront en vigueur dès le 18 novembre prochain. Toutefois, la plupart des périodes de prestations commençant avant cette date continueront selon les anciennes règles.

Un travailleur de l'Atlantique qui travaillera 14 semaines n'aura droit qu'à des prestations pour une durée de 33 semaines, s'il demeure dans une

(suite en page 15)

Arts et spectacles

• Josée Lajoie, en spectacle au Rond-Point

«De la tendresse à la passion»

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Voilà le titre du premier spectacle de Josée Lajoie à Edmonton, le 3 novembre prochain, depuis sa victoire l'an dernier à Granby.

C'est dans le cadre du Rond-Point 1990 que Josée présentera son spectacle, suivi d'une danse avec Crystal Plamondon. «Ce spectacle est spécial parce que c'est la première fois que je fais un spectacle pour tous les francophones de l'Alberta au Rond-Point 1990», de dire Crystal. Mais tout ça est aussi spécial parce que c'est la première fois aussi qu'elle se produira avec Josée: «C'est un grand plaisir de faire un spectacle avec Josée. Peut-être ferons-nous quelque chose ensemble durant le spectacle... disons que c'est une surprise!».

De Gilles Vigneault à Michel Pagliaro, en passant par Francis Cabrel, Josée Lajoie présentera un spectacle varié s'adressant à chacune des personnes présentes. «Je veux prouver aux francophones d'ici qu'ils n'ont pas eu tort d'avoir confiance en moi et de me supporter», affirme Josée. «Si je suis ici aujourd'hui, c'est grâce aux gens qui ont cru en moi».

Avec les nombreux spectacles qu'elle présente, que ce soit Bonnyville, l'Alberta Showcase, le congrès du Conseil français de l'Alberta Teachers Association à Calgary, et maintenant le Rond-Point, c'est maintenant pour Josée Lajoie le grand lancement: «Je pense que je suis vraiment en train de faire les premiers pas dans ma carrière».

À 24 ans, elle réalise qu'elle ne pourra réaliser son rêve de présenter son premier disque à 25 ans. «Il faudra que je travaille fort; et je devrai attendre pour ce premier disque...».

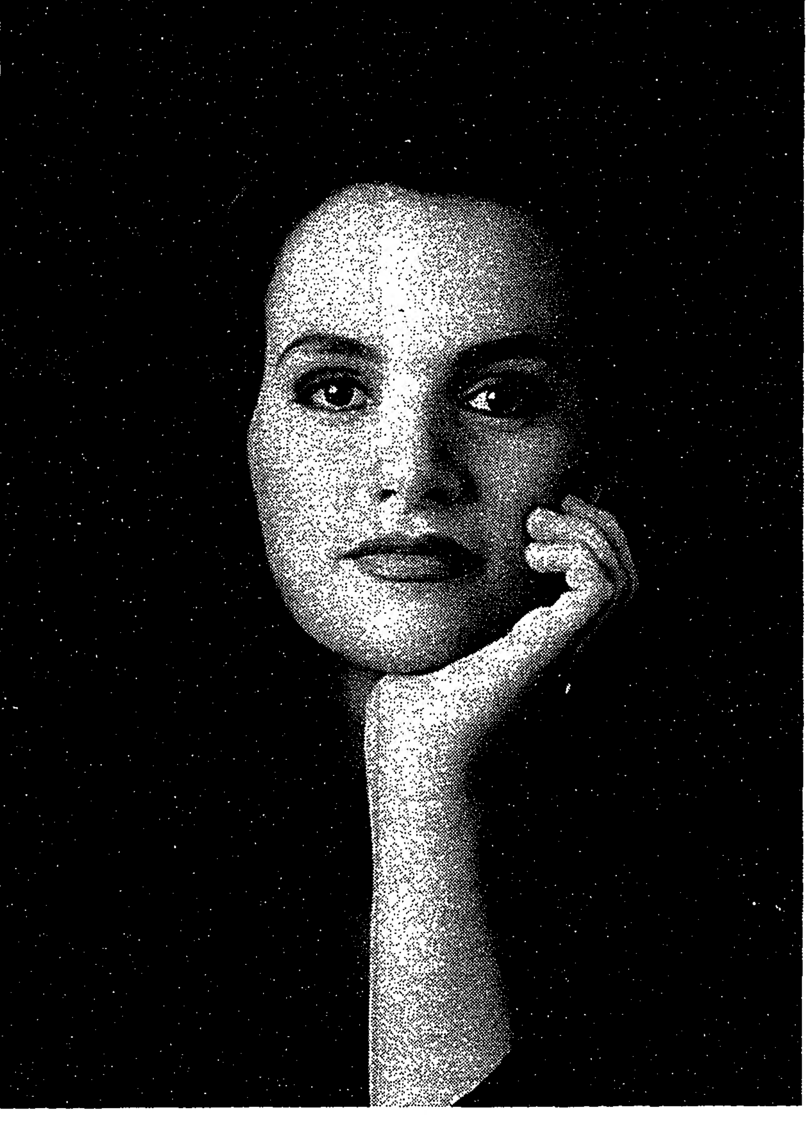
C'est au Rond-Point 1985 que Josée a fait sa première apparition sur scène. Mais ce n'était pas ce qu'elle présentera cette année. Contrairement à une seule chanson présentée en 1985, Josée présentera au Rond-Point 1990 un spectacle d'une heure.

Son premier prix au Festival de la chanson de Granby l'a grandement aidé dans sa carrière. «Si je n'étais pas allée à ce festival, je ne serais pas à l'Alberta Showcase», affirme-t-elle.

Bien qu'attirée par le marché anglophone, Josée gardera toujours un volet francophone à son spectacle: «Je veux être capable d'offrir aux producteurs de spectacles trois volets: francophone, anglophone et bilingue».

Mais pour Josée, les grands messages sur la langue française et l'importance de la parler, ce n'est pas pour elle: «C'est bien évident que je suis fière de ma langue: je la chante. Je la vis, j'en suis fière, et ma façon de le dire, c'est de chanter en français».

Josée a bien des projets en tête. Entre autres, produire une cassette afin de l'envoyer aux éditeurs et de trouver aussi un auteur-compositeur: «Parce qu'en ce moment, j'ai de la misère à composer. Je sais que je suis capable, mais pour le moment j'ai besoin d'un auteur-compositeur pour m'aider à dire ce que je ressens. Pour la musique, je m'en occupe!».


Josée Lajoie

Quant à Crystal Plamondon, elle revient du Québec avec bien des projets en tête, dont entre autres un disque dont la sortie est prévue l'an prochain. Après avoir attiré près de 10 000 personnes au Festival folk de la Saskatchewan, Crystal reprendra l'an prochain sa tournée des festivals à travers l'Ouest. Mais cette tournée amènera un aspect tout nouveau: elle offrira une partie de son répertoire aux amateurs de musique western du Québec, dans le cadre du Festival western de St-Tite.

Ces deux artistes francophones de l'Alberta vous donnent donc rendez-vous au Rond-Point, afin de célébrer la culture franco-albertaine et de s'amuser en français.

• Le Théâtre de l'Alibi, France

Présentation d'une pièce de Marivaux à Calgary

par PIERRE BRAULT

CALGARY - Ce n'est pas tous les jours qu'une troupe professionnelle de théâtre de France vient jouer dans l'Ouest canadien. Le Théâtre de l'Alibi de Rennes a inclus Edmonton et Calgary dans sa tournée nord-américaine.

C'est grâce à l'étroite collaboration de La société de théâtre de Calgary et de l'attaché culturel Jean-François Roederer du Consulat de France à Edmonton que cette activité culturelle peut être présentée en Alberta.

La troupe composée de six comédiens et deux techniciens présentera «Le jeu de l'amour et du hasard» de Marivaux. Cette pièce en trois actes est d'une durée d'une heure et trente-cinq minutes.

Dans une mise en scène de Daniel Dupont, cette pièce de Marivaux nous présente une double histoire d'amour, de la perversité née de l'ennui, de la ruse et de l'émotion, de la beauté et de la jeunesse.

Daniel Dupont joue un Arlequin gourmand et inquiétant; Marie-Christine Livinec joue une Silvia fragile et farouche; Gilles Ronsin est un Dorante piégé mais lucide; Yvette Poirier est la pathétique Lisette; François Le Gallou campe un Mario ironique et narcissique tandis que Julien Simon prend les traits d'Orgon le manipulateur.

Quand on connaît un peu Marivaux, on peut être assuré d'une soirée à l'emporte-pièce. Chacune de ses pièces est un chef-d'oeuvre. Il y est question de l'ordre social et moral confronté au désir et aux sentiments, avec l'illusion de la liberté.

Cette pièce présentée par le Théâtre de l'Alibi a fait pratiquement l'unanimité des critiques en France par la qualité de la mise en scène, le jeu des acteurs et la fraîcheur de la pièce de Marivaux. Elle a aussi remporté des prix de création régionaux grâce à l'expérience de Daniel Dupont.



C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer, le 9 novembre prochain à 20h au Calgary Theatre de l'Université de Calgary.

Pour de plus amples détails ou pour réservations, composer le 250-5004. Les billets seront aussi en vente au guichet.

Situation financière des agriculteurs assez solide

APF - Même si on prévoit que le Canada connaîtra la deuxième récolte en importance de son histoire, les revenus des agriculteurs canadiens devraient baisser en 1990.

En fait, les économistes d'Agriculture Canada estiment que le revenu net devrait baisser de 25 pour 100 pour l'ensemble du pays. Une baisse des recettes en espèces, conjuguée à une récente hausse des dépenses d'exploitation expliquerait cette situation.

Les économistes s'attendent aussi à une forte baisse des revenus nets à l'Île-du-Prince-Édouard en raison surtout de la diminution des prix des pommes de terre. On prévoit une baisse plus modeste en Ontario.

Ces informations contrastent grandement avec les résultats d'un sondage sur la situation financière des agriculteurs, rendus public par la Société du crédit agricole (SCA). Selon ce sondage réalisé auprès de 8 000 fermes au pays, l'actif moyen des agriculteurs a augmenté de 12.7 pour 100 entre 1987 et 1989. Dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ontario, l'actif moyen a même augmenté de plus de 27 pour 100! On a cependant enregistré une baisse de 2.1 pour 100 en Saskatchewan.

Toujours selon ce sondage, l'endettement moyen des agriculteurs a diminué de 2.3 pour 100 au pays. C'est en Saskatchewan que l'on a constaté la plus forte diminution de l'endettement moyen, qui est passé de 103 900 $ à 84 500 $ soit une baisse de 18.7 pour 100. À l'inverse en Atlantique, l'endettement de la ferme moyen a connu la plus forte augmentation au pays, passant de 74 300 $ à 88 000 $.

Les résultats du sondage révèlent aussi que la majorité des agriculteurs sont dans une situation financière relativement solide, même si certains continuent d'éprouver de sérieuses difficultés financières.

• Sauts en parachute à Calgary

Les parachutistes s'envolent

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Le saut en parachute!... Les mots-mêmes font frémir tous ceux qui y pensent! Il faut sans doute posséder une certaine force de caractère pour choisir de faire face régulièrement aux périls associés avec ce sport, mais selon Denis Meilleur, l'expérience est vécue par des gens de toutes sortes.

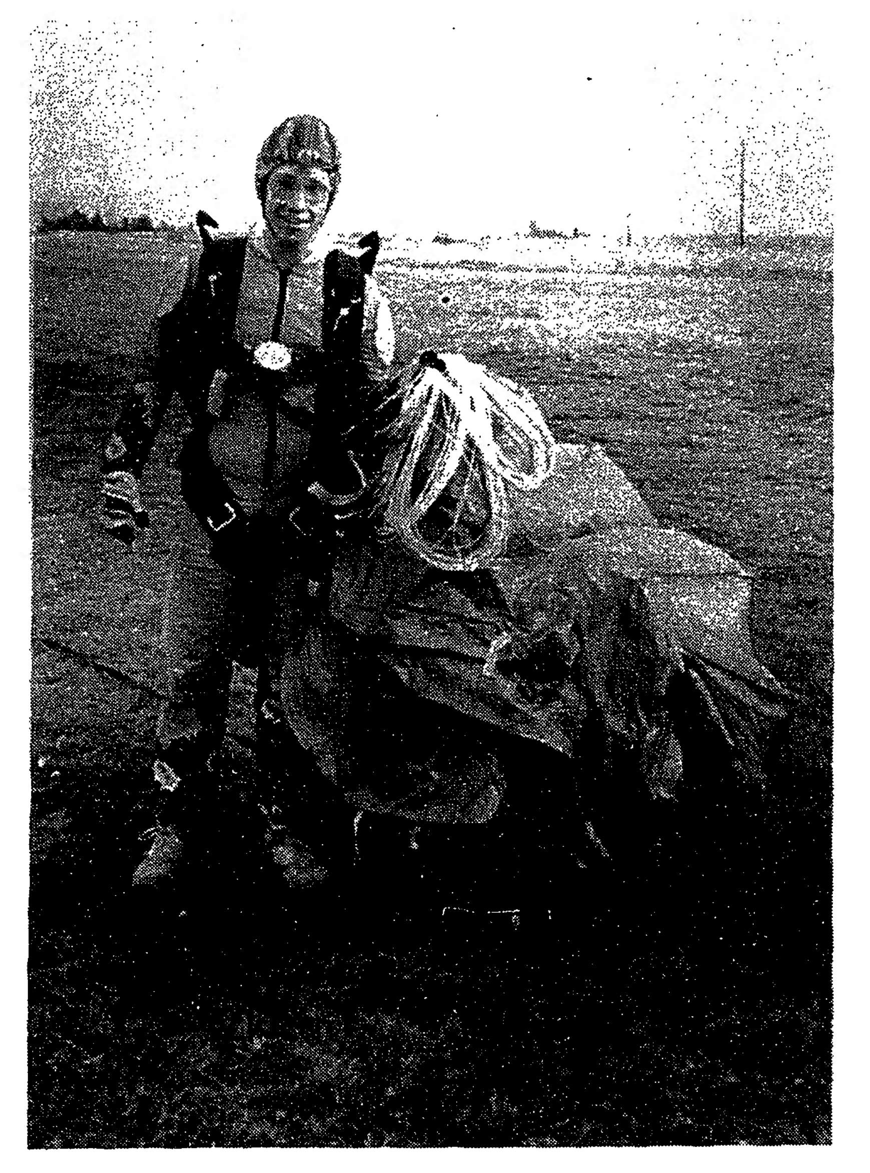
En 1976, Denis Meilleur, natif de Fisher Branch, Manitoba, venait prendre racine à Calgary. Il achetait un commerce de construction (drywall) à la suggestion de son frère, avec qui il débuta alors en affaires. Le succès lui souriait et une vie à haute pression l'attendait ici. Membre très actif de sa communauté du nord-ouest de Calgary, il recherche toujours des activités partagées avec d'autres francophones de la ville. Il souhaite maintenant coordonner des rencontres avec des francophones qui sont des «franco-funs». «Si l'esprit d'aventure vous pique et que les sports à grands défis vous attirent, l'expérience du saut en parachute comblera vos plus grands désirs» affirme-t-il. Ceux qui sont intéressés peuvent le rejoindre au 282-4116.

Lorsque son fils Jean-Guy, âgé de 18 ans, s'est lancé littéralement tête première dans le saut en parachute, Denis fut envahi d'émotions mixtes à cet égard. La surprise et l'admiration de la bravoure de son fils ont été malgré lui ombragées par l'inquiétude paternelle et l'incertitude vis-à-vis la sagesse d'une telle aventure. Mais voilà qu'au fur et à mesure des reportages animés de son fils, gonflés d'enthousiasme nourri d'adrénaline et de fierté d'accomplissement de telles prouesses, il s'est retrouvé un jour lui-même à 3 000 pieds d'altitude, face à son premier saut. Eh oui, «tel fils tel père» dans ce cas. Jean-Guy a su entraîner son père dans ce sport unique dont très peu d'entre nous peuvent se vanter d'avoir goûté l'expérience. «On parlait comme ça, un jour, dans la cuisine. Jean-Guy me décrivait les sensations extraordinaires qu'il goûte à chaque saut». «Viens donc toi aussi. C'est facile! C'est fantastique! C'est incroyable! Cela ne peut pas être décrit, tu dois

(suite en page 11)



Les parachutistes s'entraînent d'abord au sol à sauter de l'avion avant de faire le grand saut.
(Photo Suzanne Sawyer)



Jean-Guy Meilleur, 18 ans, vit les moments euphoriques d'un saut en parachute.
(Photo Suzanne Sawyer)

Parachutistes...

(suite de la page 10)

vivre l'expérience toi-même pour comprendre», lui disait-il.

Jean-Guy lui a alors lancé le défi et Denis a répondu à l'appel. «C'est vraiment incroyable» confirme Denis, le sourire fendu jusqu'aux oreilles. «C'est vrai, les mots ne peuvent rendre justice à l'expérience du saut. Il faut la vivre cette expérience, c'est sans pareil!»

En regardant plus loin, on découvre que plusieurs francophones sont intéressés à en savoir plus long. Et même que d'autres «franco-funs» sautent déjà. Ils affirment tous que le sport est très sécuritaire. Les novices sont équipés d'un appareil qui fonctionne sous pression et qui ouvre automatiquement le parachute si toutefois, pris de peur ou de panique, le sauteur n'arrivait pas à le faire lui-même. Oui, il y a des accidents, des mortalités même, mais c'est très rare et pourquoi gâcher la sauce en pensant au négatif? «On n'arrêterait pas de faire du ski suite aux reportages des accidents qui arrivent aux autres... c'est la même chose avec le saut en parachute», affirme Denis.

Samedi 13 octobre, Beiseker, champs d'action des parachutistes. Dana Harvey, une anglophone de 20 ans, et son cousin Chris Jackson ont vécu leur premier saut ce matin même. Ils en ont raffolé, une lueur spéciale étincellant dans leurs yeux, et ils affirment qu'ils reprendront l'expérience bientôt.

La température plutôt maussade ne permettait pas autant de sauts qu'à la normale. Les vents élevés retardaient le prochain groupe dont Jean-Guy faisait partie. Les sauteurs attendaient partiemment des conditions propices au saut. Puis, enfin, c'était le temps d'y aller. Jean-Guy montait avec trois autres «dare-devils» à une altitude de 9 000 pieds d'où ils sautent, parachute clos, pour un 45 à 60 secondes en tournant et culbutant à leur gré comme des plumes dans le vent, mais à une vitesse de 120 à 220 milles à l'heure! Surveillant toujours l'indicateur qu'ils portent sur leur poitrine, ils ouvrent leurs parachute à une altitude de 3 000 pieds et ralentissent à une vitesse de 5 milles à l'heure en descente verticale et à 20 milles à l'heure en descente horizontale. C'était évident que Jean-Guy avait un «fun noir» à descendre en grands cercles tourbillons.

Et, le tour était fait, ce deuxième saut complétait sa journée. Cela paraissait si simple, si sécuritaire, sans problème et certes très excitant! Mais, le danger rôdait... Moins de 30 minutes plus tard, un vilain caprice de la nature venait blesser un premier sauteur. Mark Froehler, un jeune homme de 20 ans, fut projeté contre des fils électriques qui n'auraient normalement jamais dû représenter un danger. En un rien de temps, le ciel s'était dessiné d'une noirceur macabre et le vent s'était gonflé d'une puissance incontrôlable pour cette malheureuse victime d'électrocution. Il a survécu à l'incident mais fut gravement blessé.

Oui, le danger est bien là. Les éléments de la nature ont violemment prouvé leur force ultime et la quarantaine de misérables spectateurs se sont trouvés à se poser plusieurs grosses questions. Mais même face à cette tragédie, ils comptaient quand même poursuivre leur quête de l'aventure émouvante du saut et de puiser les forces positives de la nature.

• Construction de maisons neuves

Baisse de 14% à Edmonton

EDMONTON - Selon les statistiques publiées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la construction de maisons neuves à Edmonton a diminué de 14% en septembre.

On a enregistré 414 mises en chantier comparativement à 479 en septembre 1989. Les mises en chantier de logements individuels ont baissé de 33%, tandis que celles de logements collectifs ont augmenté de 116% pour atteindre 134 logements, par rapport à 62 l'année dernière.

En dépit d'un baisse de 14% enregistrée en septembre, jusqu'à ce jour, l'activité de mise en chantier en 1990 demeure en hausse de 49% à Edmonton. Pour la période de janvier à septembre, le total des mises en chantier est supérieur de 49% par rapport à l'an dernier, les mises en chantier enregistrant une hausse de 44% pour les logements individuels et de 77% pour les logements collectifs. Jusqu'ici cette année, l'Alberta continue d'enregistrer la croissance la plus importante au Canada.

D'après Laurie Scott, analyste principal de marché à la SCHL, l'Alberta connaît toujours une tendance positive, contrairement aux autres provinces du Canada, où l'on prévoit que la tendance à la baisse se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

LE FRANCO: Télécopieur: 465-3647

Commentaire sportif

Tout ne baigne pas dans l'huile chez les Oilers

EDMONTON - «The City of Champions», c'est où ça? Champions à cause de quoi? Le West Edmonton Mall? Ses nombreux festivals? Ses nombreux parcs? La reconnaissance des francophones par le biais d'événements telle l'inauguration de la murale à la station de LRT Grandin?

Par les temps qui courent, ce n'est pas grâce aux Oilers ou aux Eskimos qu'Edmonton peut porter cet épithète. Mais les Eskimos ont au moins remporté leur match de dimanche dernier contre les Tigercats d'Hamilton. Leur dernière joute au Commonwealth Stadium, leur dernière chance d'épater les spectateurs; et ils étaient 27 434 à s'être présentés pour voir la fin de la débandade de leur équipe de football.

Après avoir tiré de l'arrière toute la durée de la deuxième demie, les Eskimos ont dominé les Tigercats pour remporter 25-15. Et les voilà repartis en grande en vue de rafler les honneurs de la Coupe Grey!

Mais chez les Oilers, c'est une toute autre histoire. Encore une autre défaite contre les Capitals de Washington dimanche dernier. Et encore une fois, pour la deuxième fois en dix matchs, l'offensive des Oilers n'a pu toucher le fonds du filet, entraînant une défaite de 1 à 0.

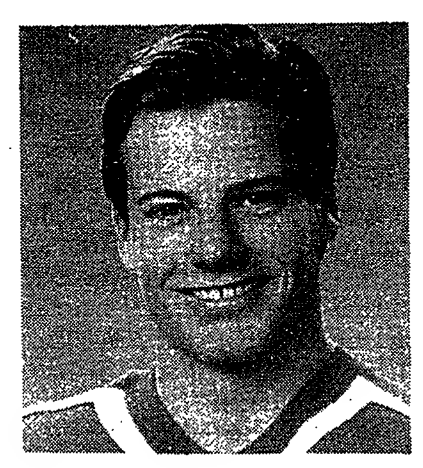
Et cela n'a rien à voir avec leur défensive (31 buts contre en dix matchs). Bill Ranford non plus n'est pas à blâmer; il mérite sûrement mieux qu'une fiche de 2-6-2.

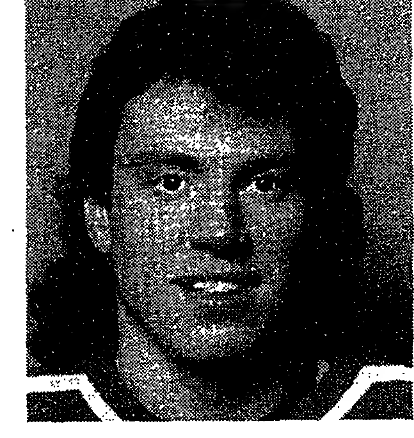
Alors, où est le problème?

On peut se demander qu'est-ce que des joueurs du calibre de Craig Simpson, Martin Gélinas ou Glenn Anderson font par les temps qui courent.

Ne pas faire jouer Martin Gélinas pour quelques joutes «afin qu'il revienne plus fort», d'accord. Mais faire prendre la relève aux jeunes et ne pas plus pousser les «vétérans» à produire, j'ai des doutes.

Et qu'est-ce que le gérant général Glen Sather, cigare au bec,


Martin Gélinas


Petr Klima

fait en Floride? Est-il déjà en vacances ou prépare-t-il un échange? Tout le monde sait bien que Sather n'est pas en position de recevoir de joueurs «potables» contre quelques-uns des siens, on a juste à voir de la façon qu'ils jouent de ces temps-ci.

On pourrait passer toute la journée à essayer de trouver la ou les raisons des déboires des Oilers. Et cela nous mènerait où? Les médias ont essayé d'expliquer les déboires des Eskimos en parlant de racisme au sein de l'équipe, entre les joueurs. Que trouveront-ils maintenant pour les Oilers?

Dans la même lignée que l'an passé, les Oilers ont un début de saison plus que douteux. Par bonheur pour eux, il existe dans la Ligue nationale de hockey une équipe nommée les Maple Leafs de Toronto pour occuper le 21e rang (en date du 29 octobre) au classement général. Ça aide au moins les Oilers à rester en 20e position. L'équipe ayant gagné la coupe Stanley l'an dernier fait présentement pire que les Nordiques de Québec. Qui l'aurait cru?

Quelque chose manque. L'esprit d'équipe n'y est pas. Et plus ça va, plus les joueurs sont démoralisés. «C'est normal, les gars commencent à être découragés», de dire Martin Gélinas après son deuxième match sans avoir chaussé ses patins. Mais qu'est-ce qu'il vous manque? La pression des séries éliminatoires? «Non, on en a déjà de la pression. Avec des gars comme Messier qui est blessé, et Kurri qui est parti, la pression est là».

Petr Klima se débat présentement comme «un diable dans l'eau bénite». Il travaille fort, mais ça n'aboutit pas. Premier marqueur chez les Oilers, on devine facilement qu'il n'obtient pas toute l'aide nécessaire de la part de ses coéquipiers. Qu'adviendra-t-il des Oilers en ce début de saison? Pas de panique. Ils ont encore bien le temps. Mais il y a certainement quelque chose qui se brasse... mais quoi?

Martyne Couture

Un bon départ pour les Flames

CALGARY - Les Flames de Calgary se débrouillent plutôt bien en ce début de saison. Deuxième dans leur division et deuxième au classement général, c'est la direction des Flames, Cliff Fletcher en tête, qui s'en félicite.

Prendre la décision d'embaucher Doug Risebrough, un entraîneur sans expérience, il faut le faire. Par contre certains diront que le risque était bien calculé: étant donné les qualités de gagnant de Doug Risebrough et son passé avec les Canadiens de Montréal. Ce qui est certain, c'est que sous la direction de Risebrough, les Flames commencent de plus en plus à ressembler à une équipe de champions. Ce qui ne plaira pas aux partisans des Oilers d'Edmonton.

Par les temps qui courent, un entraîneur de la LNH peut avoir la vie courte. Il est à la merci du succès de ses joueurs: une excellente équipe fait bien paraître l'entraîneur et une mauvaise équipe, ça donne l'équivalent des Nordiques de Québec, saison 1989-90. Cette année les partisans des Flames auront la chance de voir évoluer sur la glace du Saddledome, une excellente équipe.

Depuis le début de la saison, quelques joueurs-clés des Flames ont livré la marchandise. Al MacInnis, Joe Nieuwendyk, Gary Suter et Doug Gilmour sont heureux de jouer pour Doug Risebrough. C'est la différence cette saison avec les Flames. Tous les joueurs semblent heureux de leur sort, et le plus bel exemple du bonheur chez les Flames, c'est Al MacInnis! Un million de dollars par année (12 500 $ par match, ce qui signifie 208,33 $ par minute de jeu), et je ne parle pas des bonus. C'est ça le bonheur d'un joueur de hockey professionnel.

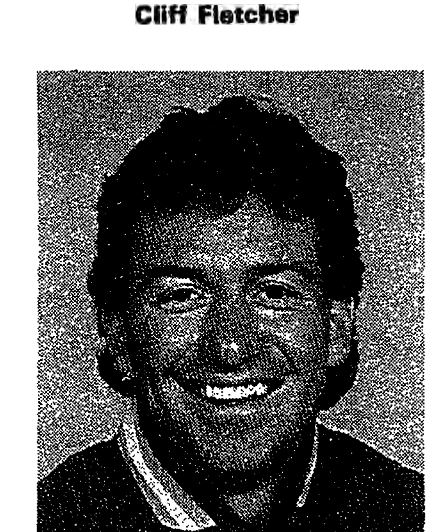
Natif de Montréal, et récemment installé dans la capitale du pétrole de l'Alberta, je me trouve très chanceux de couvrir pour vous, les Flames de Calgary cette saison. J'ai joué mon hockey mineur avec un chandail rouge. Puis mon hockey junior avec Le Canadien junior de Montréal (toujours avec un chandail rouge). Pendant longtemps mon équipe favorite était Les Canadiens de Montréal (encore du rouge).

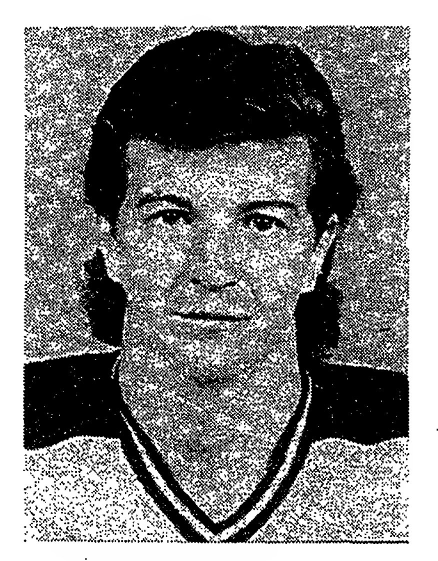
Petite question piège: Quelle est la couleur des chandails des Flames sur la route? Réponse: ROUGE.

Le rouge, c'est ma couleur porte-bonheur. La saison promet donc d'être très intéressante.

Benoît St-Amour

Cliff Fletcher


Doug Risebrough


Al MacInnis

Des professeurs innovateurs

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Enseigner le français dans une école d'immersion ou bilingue représente un flagrant défi aux professeurs dévoués à le faire. Ils doivent capter l'intérêt des jeunes qui l'apprennent et canaliser leurs énergies.

Le navire francophone dans une mer anglophone exige un capitaine brillant au gouvernail afin d'éviter les rochers et de résister à la rage des flots.

Calgary est doté d'innombrables tels «capitaines». Parmi eux, mesdames Marie Frosst et Sylvie Monfette, enseignantes des élèves de 12e année de l'école William Aberhart, ont décidé d'animer leurs cours de français cette année en leur donnant un nouveau souffle. «Habituellement, on envoie les élèves à la bibliothèque pour faire leurs travail de recherche. Cette année, on a décidé de rendre leurs études un peu plus intéressantes» affirme Marie Frosst. «On les a divisés en équipes de deux ou trois et munis de magnétoscopes et de magnétophones. Ils sont partis à la recherche des francophones de la ville», explique Sylvie Monfette.

«Il y a du français dans l'air», le dépliant informatif publié par l'ACFA régionale de Calgary, a été un matériel ressource d'une valeur inestimable à ce projet. Les quelques 60 élèves de ces deux classes ont été agréablement surpris de découvrir un tel éventail de services francophones disponibles à Calgary. Entre autres, l'enquête en a amené certains à Radio-Canada, aux représentants du parc Beauchemin («On peut faire du camping en français! Quelle surprise!»), à quelques restaurants («Umm... délicieux!»), à la Société de théâtre («L'impro?! Oh oui! On veut y aller en groupe!»). À l'école Sainte-Anne, ils ont interviewé quelques professeurs ainsi que des étudiants qui leur dévoilaient leur fierté et leur amour naturel de la francophonie. Vivre en français leur vient automatiquement. «Ils parlent en français même quand ils vont magasiner!» s'exclame Bethan Isaac, visiblement étonnée par cette révélation.

«Ça été une expérience très enrichissante pour nos élèves» confirme les deux professeurs. «D'absorber les événements historiques francophones peut malheureusement devenir un peu ennuyant parfois. Ce contact personnel les a sensibilisés à la vie francophone de Calgary. Ils y ont immédiatement pris intérêt et désirent y participer plus activement. Ils réalisent plus concrètement les avantages que leur fournit leur éducation bilingue. Ils ont été accueillis chaleureusement partout où ils se sont présentés. On voudrait remercier très sincèrement tous ceux qui ont bien voulu coopérer avec ce projet. Cela fut très apprécié» disent ces dames.

Et le service de communication écrite francophone?... le seul en Alberta?... le journal Le Franco?... Eh bien, Le Franco est toujours à la recherche de francophones et de personnes qui promouvoient notre culture.



De gauche à droite: Sylvie Monfette, Jeff Brunner, Lisa Perkins, Bethan Isaac, Marie Frosst, Tamara Pritchard, Juan Wong.

LE FRANCO, télécopieur: 465-3647

Carrières et professions

La culture, ça se partage

par GUY SCHERRER
(Collaboration spéciale)

EDMONTON - Pour une demi-journée, tous les gens de l'école francophone de Legal, élèves, professeurs, directeur, etc., ont élu domicile à Edmonton. Dans le cadre de leurs activités culturelles, deux écoles francophones se sont rencontrées. Lundi le 15 octobre dernier, l'école Notre-Dame d'Edmonton a reçu la nouvelle école francophone de Legal. Cette rencontre avait pour but de faire connaissance avec d'autre gens de la communauté francophone.

Durant cette rencontre, les enfants ont pu fraterniser en visitant la classe de leur niveau respectif, en partageant l'heure du repas et en jouant dans la cours de récréation. Par la suite, une pièce de théâtre, jouée par une troupe francophone de la Saskatchewan a été présentée à tous les élèves des deux écoles. Les professeurs ont pu également discuter et partager des idées et conseils durant cette petite fête.

La journée s'est bien déroulée. À 14 h 00, les gens de Legal remontaient dans leur autobus pour retourner à leur école. C'est avec beaucoup de satisfaction et de complicité que les gens se sont quittés. Quelle belle expérience!

• Les coopératives de travail

Les jeunes manquent de formation et ne sont pas pris au sérieux

APF - L'implantation d'une coopérative de travail dans une communauté francophone, passe d'abord et avant tout par une formation des jeunes en entrepreneurship.

C'est la conclusion à laquelle en arrive la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF) dans son rapport final, trois ans après le début du projet Alternative Coop.

Lancé en juin 1987, ce projet avait pour objectifs de créer des emplois en français dans des milieux choisis afin de freiner l'assimilation chez les jeunes, de stimuler l'entrepreneurship collectif chez les jeunes, et de développer l'autonomie et le sens des responsabilités.

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir avant d'assister à la création d'une coopérative de travail par des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Des trois coopératives de travail prévues au début du projet Alternative Coop, aucune n'a vu le jour. Deux projets, l'un à l'Île-du-Prince-Édouard et l'autre au Manitoba, ont cependant atteint l'étape de l'étude de faisabilité.

Selon le directeur général de la FJCF, Paul Lapierre, il est encore mal vu dans certaines communautés de vouloir «faire de l'argent», d'où l'importance d'initier très tôt les jeunes au monde des affaires. On s'est également rendu compte que les bailleurs de fonds ne sont pas très emballés à l'idée de prêter des capitaux à des jeunes qui ne connaissent rien aux affaires.

Dans un mémoire présenté à la Commission nationale d'étude sur l'assimilation qui a terminé la première tranche de ses audiences publiques, le Conseil canadien de la coopération (CCC) écrivait que la formule de coopérative de travail était «particulièrement bien adaptée comme moyen de lutte contre l'assimilation des jeunes francophones».

Si le projet des coopératives de travail n'a pas connu le succès escompté en revanche, celui des coopératives jeunesse de services (CJS) a connu un dénouement plus heureux. Vingt-neuf expériences du genre ont permis à quelque 230 jeunes étudiants de niveau secondaire, âgés cette fois entre 14 et 17 ans, d'occuper un emploi saisonnier durant la période estivale. Des jeunes adolescents de toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ont participé à ce projet.

Le résultat est à ce point satisfaisant, que la Fédération des jeunes Canadiens français va négocier l'implantation permanente du projet des coopératives jeunesse de services avec Emploi et Immigration et le Secrétariat aux affaires de la jeunesse.

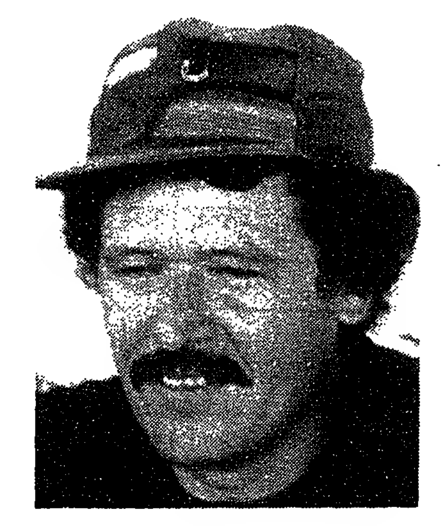
• En conférence à Edmonton

Le El Salvador à votre portée

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - C'est dans le cadre d'une tournée à travers le Canada que Jose Lisandro Monge Franco, du El Salvador, sera à Edmonton le 8 novembre prochain afin de démontrer la réalité salvadoréenne.

Cette tournée est organisée par Salvaide, un organisme non-gouvernemental apportant une aide humanitaire et économique aux communautés rurales salvadoréennes. En fait, cet organisme aide les réfugiés à remettre sur pied leurs communautés détruites à cause de la guerre. Salvaide supporte les projets servant à protéger les droits de l'homme et faisant la promotion des droits des Salvadoréens à déterminer leur plan de développement.



Jose Lisandro Monge Franco

C'est dans cette lignée que Salvaide a aidé Jose Lisandro Monge Franco et sa communauté à se réétablir à San Jose Las Flores, qu'ils avaient quitté à cause de l'intensification des attaques militaires en 1986.

Aujourd'hui, 1 235 personnes vivent à San Jose Las Flores. Jusqu'en juin 1990, Lisandro a été le président du Conseil communautaire, ce qui équivaut ici à la fonction de maire. Il est présentement membre du groupe de «Coordination de repopulation». Il est responsable dans ce domaine de la direction des communautés de San Jose Las Flores et Ignacio Ellacuria, au El Salvador.

C'est la première fois que Lisandro visite un autre pays. Lors de cette tournée au Canada, il sera accompagné de Colombe Larivière, présidente nationale de Salvaide.

La peur règne au El Salvador, peur de l'armée et des «escadrons de la mort» encouragés par le gouvernement. Selon Amnistie internationale, ce gouvernement se situe dans les trois premières positions en ce qui a trait aux pires violations des droits de l'homme. Les récents accords en rapport avec les droits de l'homme ont déjà été violés par le gouvernement. Selon Salvaide, toute la population est en danger: femmes, fermiers, syndicalistes, défenseurs des droits de l'homme et étudiants.

C'est pour vous parler de ces réalités que Lisandro, dans une conférence en anglais, sera à Edmonton le 8 novembre, à la résidence des Soeur de l'Assomption, à 19 heures. Salvaide vous invite à venir le rencontrer. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Yvan, au 469-8041 ou Soeur Hélène Plante, au 465-1791.

Chômeurs...

(suite de la page 7)

région où le taux de chômage se situe entre 11 et 12 pour 100. S'il réside dans une région où le taux de chômage est supérieur à 15 pour 100, il ne devra travailler que 10 semaines pour avoir droit à ses prestations, mais n'aura droit alors qu'à un maximum de 39 semaines de prestations d'assurance-chômage.

On augmente aussi les pénalités pour ceux qui quittent volontairement leur emploi sans motif valable. Avant l'adoption du projet de Loi C-21, ces prestataires se voyaient imposer une pénalité allant de 1 à 6 semaines. Avec la réforme de l'assurance-chômage, ceux qui quittent leur emploi sans raison valable feront face à une pénalité allant de 7 à 12 semaines.

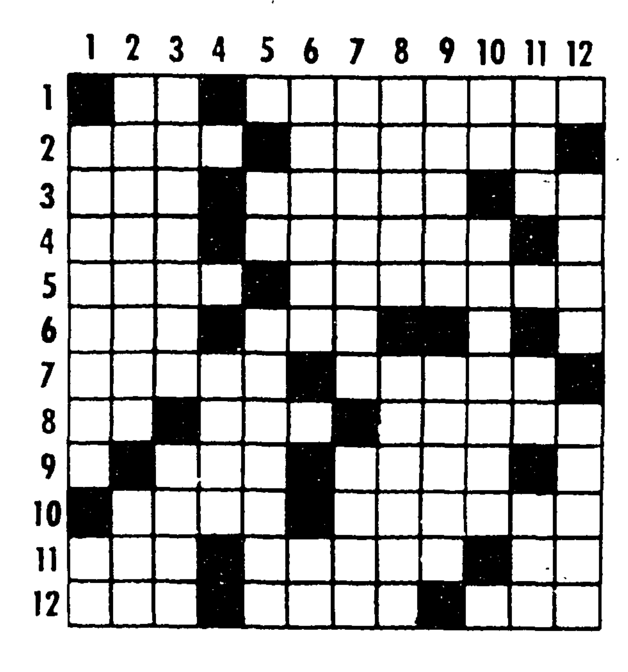
Le gouvernement se retire complètement du financement du régime d'assurance-chômage, et ce sont les employeurs et les employés qui défraieront maintenant la totalité des coûts. Les cotisations d'assurance-chômage augmentent dès maintenant, passant de 1,95 $ par tranche de 100 $ assurable, à 2,25 $ pour les travailleurs, et de 2,73 $ à 3,15 $ pour les employeurs. Ces taux seront appliqués rétroactivement au 1er janvier 1990, soit à la date initialement prévue pour l'adoption du projet de loi.

Les modifications à la Loi sur l'assurance-chômage permettront au gouvernement d'économiser près de 1.3 milliard, qui seront réaffectés dans des programmes de formation, de même que dans des prestations améliorées de maternité, de maladie et parentales. Les nouvelles prestations de maternité et parentales entreront en vigueur le 18 novembre, ce qui est une bonne nouvelle pour les futures mamans.

Le nouveau régime prévoit 15 semaines de prestations de maternité pendant la période entourant la naissance de l'enfant, 10 semaines de prestations parentales et 15 semaines de maladie. Contrairement à l'ancien régime, on pourra demander une combinaison de prestations jusqu'à concurrence d'un maximum de 30 semaines.

Amusons-nous...

mots croisés



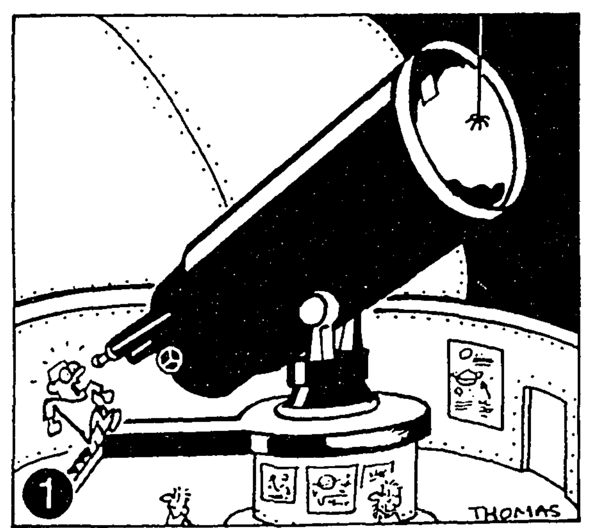
HORIZONTALEMENT

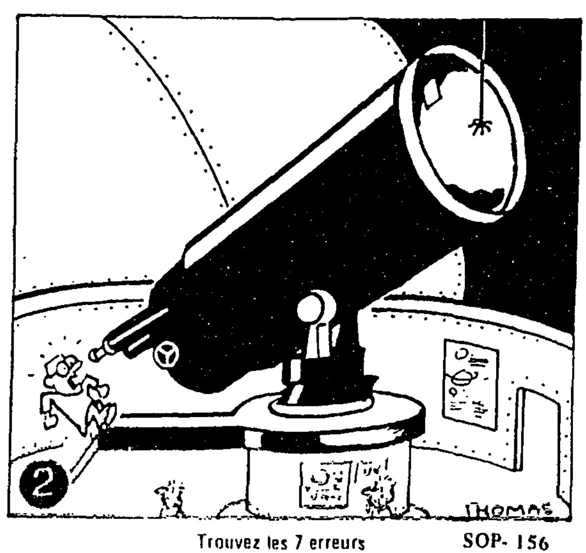
1—Avant-midi. — Homme de plume.
2—Néant. — Ronger.
3—Ville des Pays-Bas. — Offense grave. — du verbe avoir.
4—Manche au tennis. — Les plus âgées.
5—Déesse de la Fable. — Projet, résolution.
6—Saint, en espagnol. — A travers.
7—Premières pousses. — Doué de vie.
8—Unit les parties du discours. — Voiture pour le transport des chevaux. — Os des poissons.
9—Petite monnaie de cuivre. — Qui concerne les brebis.
10—En outre, de plus. — Traces que laisse l'être qui marche.
11—Se dirigera vers. — Comm. de Belgique. — Moi.
12—Métal. — Située. — Poursuivre quelqu'un.

VERTICALEMENT

1—Ne pas céder. — Instrument servant à égoutter les bouteilles.
2—Assisterait. — Colère.
3—Assemblée. — Vedette.
4—Cri des Bacchantes.
5—Cela. — Chacun des cantiques de la bible. (pl.).
6—Ville espagnole. — Six.
7—Evacuera l'urine. — Trou dans les murs pour recevoir une poutre. (pl.).
8—Jeunes enfants. — Vaisseau.
9—Opinions. — Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel.
10—Pron. pers. — Promesse formelle.
11—Du verbe aller. — Conj. — Touché, peiné.
12—De naissance. — Crochets de fer.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs SOP-156

mots cachés

6 lettres cachées

A	P	P	U	I	L	F	E	S	N	O	P	E	R	L
U	S	O	R	T	I	E	P	R	O	U	V	E	E	T
T	C	A	U	S	E	R	I	E	P	E	D	I	S	E
O	S	O	I	R	O	R	S	R	H	M	T	R	S	R
U	R	C	R	L	V	S	C	P	E	N	O	E	A	U
R	E	D	O	I	E	U	O	O	E	T	V	R	L	T
D	N	N	R	L	O	R	O	S	N	A	A	P	C	P
S	G	O	B	E	T	V	S	T	C	N	R	M	R	U
E	F	U	I	S	G	E	E	U	R	O	E	A	P	R
R	E	I	A	G	C	I	E	R	T	A	T	C	I	P
V	R	T	N	H	E	L	O	E	P	I	V	R	T	R
I	A	L	A	B	O	L	G	N	Q	E	U	A	E	E
C	I	R	C	U	L	E	R	U	E	O	R	S	U	T
E	G	T	O	T	A	G	E	D	C	E	T	T	E	X
E	Q	U	I	P	E	S	I	V	A	E	I	R	E	S

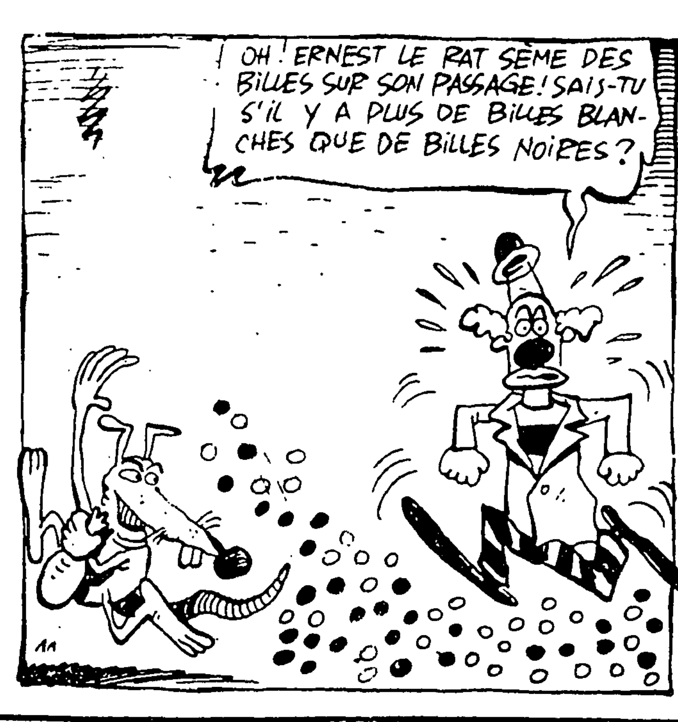
appui
autour
avise
blessé
catastrophe
cause
cette
chargé
circuler
classer
connecte
courir
décisif
dégât
éprouvé
équipe
essentiel
évacué
fera
fin
global
légion
matériel
ordre
perte
pourvu
pratique
prêt
prévoir
prolonge
protège
région
réponse
reste
rompre
rupture
série
service
soir
sortie
surveille
tard
tôt
travaux

réponse: TROUPE

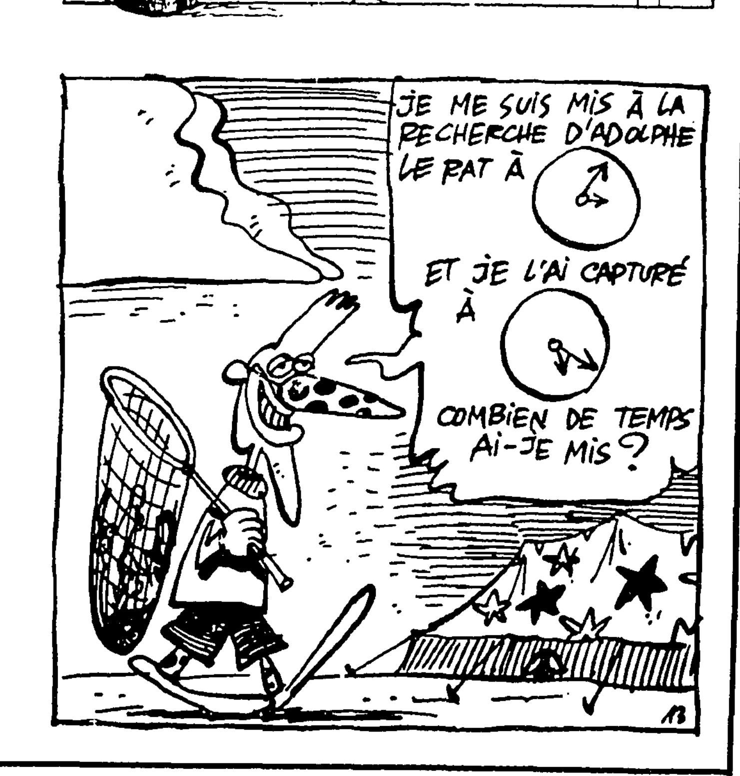


LE BON CHEMIN

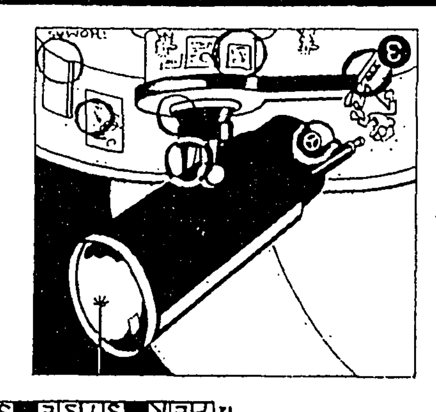
AIDE-MOI À REJOINDRE MA HUTTE!

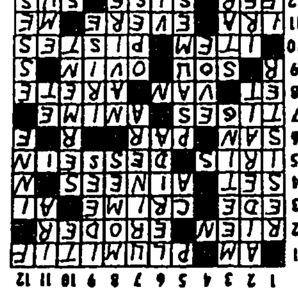






Solutions





OBJETS: 15 objets

NOIRS ET BLANCS: 29 noires, 31 blanches.

HEURE: 2h. 15min.

À surveiller la semaine prochaine: Concours de mots croisés!

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.
5/91

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.
(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Le comité Action éducation femmes de l'Alberta se rencontrera le 13 novembre à 19h au local de la FPFA, 8925 - 82e Avenue, #205 à Edmonton. Pour plus d'informations, s'adresser à Évelyne 464-2735 ou Catherine 467-0185.
16/11

Êtes-vous intéressés(es)? A collaborer à l'avancement de différents dossiers: Alphabétisation, reconnaissance des Acquis, mise sur pied d'une Fondation; à écrire des articles sur un des aspects: femmes francophones et éducation; à contribuer à toutes autres tâches... Contacter Action éducation femmes de l'Alberta, Évelyne 464-2735 ou Catherine 467-0185.
7/12

Nous sommes un groupe de détenus venus du Québec qui cherchent à rencontrer des gens qui parlent français pour partager nos lundis soir à discuter et partager nos sentiments, ainsi que participer à certains jeux de société et sports général. Bienvenue à tous. Pour plus d'informations, s'adresser à Al Tessier, au 472-6052.
30/11

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois.
23/11

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.
(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.
(J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville.
(J.A.)

Cours de conditionnement physique pour les aînés avec Mme Antoinette Tellier, tous les lundis, mercredis et vendredis matins à 10h.
7/12

RIVIÈRE-LA-PAIX

Girouxville: Réunion mensuelle du Club des étoiles pour les aînés le 5 novembre à 19h30. Pour de plus amples informations, appelez Jean Lapierre au 323-4650.
9/11

Tangent: Heures d'ouverture de la bibliothèque au centre culturel de Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.
30/11

Tangent: Gens d'Âge d'or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.
30/11

CALGARY

La Société de Théâtre de Calgary Inc. recherche des bénévoles pour combler le poste de vice-président au conseil exécutif. On demande aux personnes intéressées de communiquer avec notre bureau au 250-5004.
9/11

La Société de Théâtre de Calgary Inc. recherche des bénévoles pour assister à la production d'émissions de télé. On demande aux personnes intéressées de communiquer avec notre bureau au 250-5004.
9/11

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Une francophone aimerait bien garder des enfants francophones du lundi au vendredi, parfois les weekend, pour plus de renseignements, appelez Nadia au 465-3235.
9/11

Manteau de chat sauvage à vendre. Grandeur petit. Prix à négocier. Appeler Joane au 431-1034.
16/11

• Le jour du Souvenir

La campagne du coquelicot bat son plein

Chaque année durant les trois semaines qui précèdent le 11 novembre, le jour du Souvenir, La Légion royale canadienne mène sa campagne annuelle du coquelicot. Cette campagne vise à procurer des fonds qui seront placés en fidéicommis et utilisés durant l'année dans le but de fournir de l'aide aux anciens militaires canadiens et les personnes à leur charge dans le besoin. Les anciens membres des forces armées du «Commonwealth» ainsi que ceux de pays alliés sont aussi éligibles pour recevoir des bénéfices découlant de ces fonds.

Pour chaque don reçu, un symbole du Souvenir est fourni, soit un symbole personnel ou un qui peut être exhibé en public. Ces symboles incluent le coquelicot qui est porté au revers du veston, et les couronnes, croix et aigrettes qui sont normalement en montre ou déposées aux cénotaphes ou autres monuments à travers le Canada et à l'étranger. Dans certains cas tels que celui des écoliers, les coquelicots sont distribués spécifiquement dans le but de perpétuer le culte du Souvenir. Ces symboles sont un hommage approprié aux 114 000 hommes et femmes qui sont morts au service des Forces armées du Canada lors de deux guerres mondiales et du conflit de la Corée.

Le matériel pour la fabrication des coquelicots est assemblé par des anciens combattants handicapés ou les personnes à leur charge. Cette tâche leur fournit une source de revenus tout en leur permettant de participer activement à la tradition du Souvenir. Durant la campagne du coquelicot de 1988, plus de 14 millions de coquelicots et quelque 70 000 couronnes, croix et aigrettes furent distribués à

(suite en page 19)



CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 3 au 9 novembre 1990

SAMEDI

17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h12 **DÉCOUVERTE**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Détroit à Montréal
20h30 **LA BANDE DES SIX**
21h30 **SAMEDI PM**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h08 **TÉLÉ-SÉLECTION:** On aura tout vu

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **CE SOIR DIMANCHE**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Rock Voisine, l'idole
21h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Thirteen strings
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **FILM** La période londonnienne de Gabrielle Roy
22h50 **SCULLY RENCONTRE**
23h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h47 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h55 **CINÉ-CLUB:** Le testament d'un poète juif assassiné

LUNDI

17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **UN SIGNE DE FEU**
22h00 **DALLAS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **MUSSOLINI DANS L'INTIMITÉ**

MARDI

17h00 **LA COUR EN DIRECT**
17h30 **LE GRAND REMOUS**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MANIGANCES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **CORMORAN**
22h00 **MÉTROPOLIS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **LE MATOU**

MERCREDI

17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
17h30 **COMMENT ÇA VA**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **SMAC**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
22h00 **ENJEUX**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** La petite allumeuse

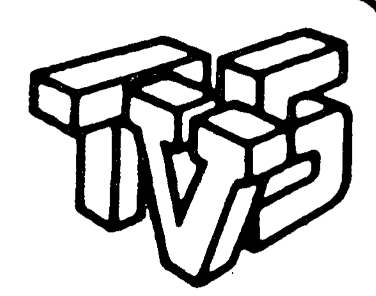
JEUDI

17h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
17h30 **SUPER SANS PLOMB**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **GÉNIES EN HERBE** Bishop Carroll vs Western Canada
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES FILLES DE CALEB**
22h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA** L'hôtel New Hampshire

VENDREDI

17h00 **LES FRANCO-FOLIES**
17h30 **FILM** Nakiska, nous revoilà
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
19h30 **DÉCOUVERTE**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES GRANDS FILMS**

La télévision internationale de langue française



Semaine du 3 au 9 novembre 1990

SAMEDI

17h00 **THALASSA**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **JEUNE CINÉMA**
21h05 **MUSIQUE CLASSIQUE**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **SACRÉE SOIRÉE**
23h45 **JEUNE CINÉMA**
24h50 **MUSIQUE CLASSIQUE**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **7 SUR 7**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **CARACTÈRES**
19h50 **LE MONDE DU CINÉMA**
20h45 **SENTIERS DU MONDE**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h35 **CARACTÈRES**
23h55 **LE MONDE DU CINÉMA**
24h50 **SENTIERS DU MONDE**
01h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **LA MAIN DE STALINE**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **UNE VALSE À 20 ANS**
20h00 **NOTRE COMMUNAUTÉ À 10 ANS**
20h30 **VIVA**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **UNE VALSE À 20 ANS**
23h45 **NOTRE COMMUNAUTÉ À 10 ANS**
24h15 **VIVA**
01h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **ALLEMAGNE ALLEMAGNES**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **TOUS À LA UNE**
20h20 **FAUT PAS RÊVER**
21h15 **CARABINE**
21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h25 **TOUS À LA UNE**
24h15 **FAUT PAS RÊVER**
01h10 **CARABINE**
01h35 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **TEMPS PRÉSENT**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
20h15 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
20h45 **MON OEIL**
21h35 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h20 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
24h05 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
24h35 **MON OEIL**
01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **CARNETS DE ROUTE**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **ÉTOILE PALACE**
20h00 **CHEFS-D'OEUVRE EN PÉRIL**
20h30 **NOCTUA**
21h00 **MONTAGNE**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **ÉTOILE PALACE**
23h45 **CHEFS-D'OEUVRE EN PÉRIL**
24h15 **NOCTUA**
24h45 **MONTAGNE**
01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **C'EST À VOIR**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **TÉLÉOBJECTIF**
19h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
20h30 **HÔTEL**
21h00 **L'HOMME DE TERRE**
21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h25 **TÉLÉOBJECTIF**
23h25 **DU CÔTÉ DE CHEF FRED**
24h25 **HÔTEL**
24h55 **L'HOMME DE TERRE**
01h35 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Nécrologie

LEVASSEUR

C'est avec regret que nous vous apprenons le décès de Fortunat Levasseur, samedi le 28 juillet 1990, à l'hôpital de McLennan à l'âge de 64 ans, après une longue maladie.

Né à Saint-Léandre, au Québec, il épousa Gertrude Caron en 1947. Deux ans plus tard, ils décidèrent de déménager en Alberta et de devenir fermier à Marie-Reine, tout prêt de Rivière-la-Paix.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse Gertrude, une fille et un fils Maurice de Grande-Prairie et Yvette (Léonard) Mallon de Grande-Prairie. Deux neveux de l'Alberta, Gérard (Pauline) Chouinard de Marie-Reine, Donald (Louise) Chouinard de Spruce Grove et leurs enfants.

Au Québec, il laisse trois frères, deux soeurs et sa deuxième mère, ainsi que beaucoup de parents et d'amis du Québec et de l'Alberta. La messe de la résurrection a eu lieu en l'église Sainte-Anne de Falher, le mardi 31 juillet, par le révérend R. Prieur, OMI. L'enterrement suivit au cimetière Sainte-Anne de Falher.

Coquelicot...

(suite de la page 18)

travers le Canada. Le coût moyen de participation par chacune des 1 600 filiales participantes de la Légion était 760 $. Une somme de 4.9 millions de dollars venant du fonds du coquelicot fut distribuée en conformité aux statuts généraux de la Légion royale canadienne.

Voici quelques unes des activités appuyées par ces fonds:
- aide aux anciens combattants et les personnes à leur charge dans le besoin;
- équipement de soins médicaux dans les communautés, et recherche médicale;
- bourses aux enfants et petits enfants d'anciens combattants et d'anciens militaires;
- centres de jour pour adultes, repas ambulants, transport et autres services de ce genre;
- achat, construction, reconstruction, maintien, renouvellement, répartition, ameublement, remeublement de logements ou des centres de soins pour les aînés ou les handicapés et les personnes à leur charge;
- et fonctionnement du bureau d'entraide à la Direction nationale à Ottawa. Le bureau d'entraide agit au nom des anciens combattants, anciens militaires et les personnes à leur charge en aidant à la rédaction de soumissions pour demander des pensions en conformité avec les programmes qui existent (voir documentation - Fonctions du bureau d'entraide).

Pour de plus amples renseignements au sujet de la campagne du coquelicot, veuillez communiquer avec Greg Hogan (613) 235-4391.

Professionnels

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Tarifs:
1 an............. 18,00 $
2 ans............ 32,00 $

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Appartement: _____ n° et rue: ____________________
ou casier postal: _______ Ville: ____________________
Province: ____________ Code postal: ___ ___
n° de téléphone: ___ ___ ____
Montant inclus: $ ___.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Cartes d'affaires

Le rôle des radios communautaires pour contrer les effets de l'assimilation

OTTAWA - «Les radios communautaires constituent l'un des outils, dont ont décidé de se doter les collectivités francophones, à la grandeur du pays pour contrer les effets de l'assimilation et pour promouvoir leur culture locale» (Barbara Losier).

Le samedi 13 octobre 1990, lors des audiences publiques de la Commission sur l'assimilation de la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF), madame Barbara Losier, présidente du comité provisoire des radios communautaires acadiennes et francophones hors Québec, présentait un mémoire pour conscientiser la Commission à l'influence de la radio communautaire dans la préservation et la promotion de la langue française au Canada.



Dans sa présentation Mme Losier déclare que: «l'influence des médias sur la culture n'est plus à démontrer, mais dans ce domaine, le développement accéléré de nouvelles technologies pose d'énormes problèmes de souveraineté culturelle. Les cultures anglophones et américaines exercent une domination quasi complète, elles accélèrent l'assimilation des populations francophones, surtout des jeunes». Elle ajoute: «Limiter les effets de cette domination et permettre des échanges directs et multi-latéraux entre les populations locales sont devenu des tâches urgentes. Une des façons d'y arriver est de créer sur le plan local des moyens de communication en français. Le comité provisoire et toutes les instances impliquées dans leur implantation estiment que les radios communautaires constituent le véhicule privilégié pour apposer les premiers jalons de cette prise en charge des communications par les collectivités locales».

Il existe présentement en ondes quatre (4) radios; Radio Péninsule au Nouveau-Brunswick, Radio Clare en Nouvelle-Écosse, Radio de l'Épinette Noire à Hearst en Ontario et Radio Huronie à Penentanguishene également en Ontario. Trois radios communautaires prendront les ondes à partir de janvier 1991 à la Coopérative des Montagnes au Nouveau-Brunswick, Radio Manitoba et Radio Labrador viennent d'obtenir leur permis de diffusion et prendont les ondes d'ici un an. En 1991, six autres projets de radios se présenteront devant le CRTC pour demander un permis de diffusion.

Elle conclut en disant que le comité provisoire national des radios communautaires de milieux francophones minoritaires et acadiens estime que la radio communautaire est le moyen par excellence d'accomplir le premier pas vers cet accès populaire à la communication de langue française. «Nous avons trouvé une clé, une solution. Nous devons maintenant nous unir tous et toutes sur le même diapason pour continuer à bâtir nos communautés et pour nous assurer un avenir, ... un avenir en ondes»!

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

CALENDRIER CULTUREL NOVEMBRE 1990

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

BONNYVILLE - Cours de conditionnement physique pour les aînés(es) avec Mme Antoinette Tellier tous les lundis, mercredis et vendredis matin à 10h.

BONNYVILLE - Vol-au-Vent - Troupe de danses folkloriques - Pour les jeunes de 4 ans et plus des classes francophones et d'immersion. Les classes ont lieu le mardi de 16h à 19h, sous la direction de Chantal Dallaire et de Josée Lemire. Pour plus d'informations: Germaine Prybysh au 826-2278.

EDMONTON - Tous les vendredis soir, c'est un rendez-vous au Théâtre Popicos pour une soirée d'improvisation à 20h. Pour plus d'informations: Evelyne Hamon au 469-0829.

2 au 4 EDMONTON - Venez vous joindre à nous pour le Rond-Point 90 et assemblée générale annuelle de l'ACFA au Centre des Congrès à Edmonton. Pour plus d'informations: 466-1680.

4 TANGENT - 60e anniversaire de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. Messe: 11h Bazaar: 15h30. Présentations spéciales. Souper à 17hh30 et bingo à 19h30. Pour plus d'informations: Pierrette au 359-3832.

6 et 7 SAINT-PAUL - Salon du livre au centre culturel de 9h à 17h. Pour plus d'informations: Laval au 645-4800.

7 FALHER - Assemblée annuelle du Cercle dramatique «La Débâcle» au Collège Notre-Dame à 19h30. Planification des activités pour 1990-91. Pour plus d'informations: 837-2296.

7 EDMONTON - Conférence-causerie et spect[illegible]e à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean à 19h30. Conf[illegible]aymond Chenier, sous-ministre adjoint, Éduca[illegible]çaise Ontario. Thème: L'éducation en langue française [illegible]ario vers l'an 2000: visions et priorités. Artiste invité: à confirmer. **Reportée au 5 décembre**

7 BONNYVILLE - L'ACFA régionale organise son premier souper-causerie de l'année au centre culturel. Entrée: 17h30, souper 18h30. Thème: La morale et la jeunesse. Conférencier: Ubald Duchesneau, O.M.I. Pour plus d'informations: 826-5275.

8 GIROUXVILLE - Assemblée annuelle du Club des étoiles à 19h30 au Club. Le tout sera suivi d'un café. Pour plus d'informations: Jean Lapierre au 323-4650.

8 et 9 MALLAIG - Salon du livre à l'école de Mallaig de 9h à 17h. Pour plus d'informations: Laval au 645-4800.

10 EDMONTON - Le centre culturel Marie-Anne-Gaboury et la Société acadienne de l'Alberta organisent le premier tournoi de quilles bénéfice à 18h30 au Bonnie Doon Bowling Lanes. Pour participer à ce tournoi, adressez-vous à Francine de 13h à 16h30 au 468-6983.

11 EDMONTON - Une causerie (soirée de conversation) aura lieu à 19h30 au local de l'Alliance française. Thème: La banque de la peau par Françoise Arnaud. Pour plus d'informations: 433-0671.

12 au 15 PLAMONDON - Salon du livre à l'école Plamondon. Les 12 et 14 novembre de 9h à 16h. Les 13 et 15 novembre de 9h à 16h et de 18h à 21h. Pour plus d'informations: David au 798-3896.

14 et 15 EDMONTON - Le théâtre Princess présente «Monsieur Hire» de Patrice Leconte (1989). Ce drame basé sur une nouvelle de Georges Simenon raconte l'histoire d'un voyeur énigmatique qui épie une jeune fille. Il devient le témoin qu'un crime et sa vie alors bascule. Ce film est diffusé mercredi le 14 novembre à 19h et jeudi le 15 novembre à 21h30.

15 au 18 CALGARY - La Société de théâtre de Calgary présente «GEORGE DANDIN OU LE MARI CONFONDU» de Molière au théâtre Dr. Betty Mitchell (Jubilee Auditorium). Pour plus d'informations: 250-5004.

17 FALHER - Les Chevaliers de Colomb procéderont à l'installation des officiers au sous-sol de l'église Sainte-Anne. Pour plus d'informations: Gérard au 837-2247 ou 837-2461.

18 au 24 EDMONTON - La semaine culturelle à la Faculté Saint-Jean. Pour plus d'informations: Lise Nepton au 465-8700.

18 BONNYVILLE - Les Anti-Coquilles organisent un brunch au centre culturel après la messe de 10h30. Vous êtes tous les bienvenus.

22 EDMONTON - L'ACFA régionale organise son deuxième souper-causerie pour les femmes francophones de tout âges au restaurant Mirabelle à 18h30. Thème: Relation mère-fille. Conférencier: Suzanne St-Laurent.

23 RIVIÈRE-LA-PAIX - Le groupe de Francophonie jeunesse de l'Alberta de Rivière-la-Paix «les Nordiques» auront leur assemblée annuelle à la «Peace River Regional Pool». Une heure d'assemblée, une heure pour nager. Il y aura des frais d'entrée. Pour plus d'informations: Joanne au 322-2151.

23 et 24 EDMONTON - Métro-Cinéma présente «La bataille d'Alger» à 20h au Théâtre Colin Low (ONF), au rez-de-chaussée de la Place du Canada. Pour plus d'informations: 425-9212.

26 LETHBRIDGE - Souper communautaire («pot luck») pour souligner la Sainte-Catherine au centre culturel de la régionale à 18h. Pour plus d'informations: 328-8506.

26 au 1er décembre FORT McMURRAY - Salon du livre. Pour plus d'informations: 791-7700.